

Guide *des études*

2025 - 2026



LICENCE

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE
ET OUTILLÉE



Sommaire

| | |
|--|----|
| La faculté des Humanités : le mot de la doyenne | 3 |
| La faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres | 4 |
| La faculté des Humanités : faire un stage et être accompagné-e dans votre insertion professionnelle..... | 5 |
| Le département Sciences du langage : le mot de la directrice..... | 6 |
| Le département Sciences du langage : équipe de direction et équipe pédagogique et administrative de la licence | 7 |
| Communication et respect de la charte « Droit à la déconnexion » | 8 |
| Note sur le plagiat et sur l'utilisation des intelligences artificielles génératives..... | 8 |
| Calendrier licence Sciences du langage, parcours LGO 2025-2026..... | 10 |
| Autres informations pratiques | 11 |
| Comprendre la structuration et les règles de validation de la licence..... | 13 |
| Règlement des études..... | 14 |
| Présentation générale du contenu de la mention Sciences du langage de licence, tous parcours | 15 |
| Licence 1 : dispositifs d'aide à la réussite | 18 |
| Détail L1 LGO, semestre 1 | 19 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | 20 |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques..... | 23 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 24 |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation..... | 25 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel | 25 |
| Détail L1 LGO, semestre 2 | 26 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | 27 |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques..... | 29 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 30 |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation..... | 30 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel | 32 |
| Détail L2 LGO, semestre 3 | 33 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | 35 |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques..... | 35 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 36 |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation..... | 36 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type] | 38 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1 ^{er} degré (professorat des écoles) | 39 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | 40 |
| Détail L2 LGO, semestre 4 | 41 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | 43 |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques..... | 43 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 44 |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation..... | 44 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type] | 45 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1 ^{er} degré (professorat des écoles) | 47 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | 48 |
| Détail L3 LGO, semestre 5 | 49 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL | 51 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 53 |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation..... | 53 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type] | 55 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1 ^{er} degré (professorat des écoles) | 57 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | 57 |
| Détail L3 LGO, semestre 6 | 59 |
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | 61 |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | 62 |

| | |
|---|----|
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | 63 |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type] | 65 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1 ^{er} degré (professorat des écoles) | 67 |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | 68 |
| Modalités de contrôle des connaissances et des compétences..... | 69 |
| Les bibliothèques de la faculté des Humanités | 70 |
| Les services numériques incontournables | 71 |
| CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille | 73 |
| La Maison de la Médiation : informer et prévenir..... | 75 |

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie AUBERT-BAILLOT

Doyenne de la faculté des Humanités

La faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe [sept départements](#), associe [cinq laboratoires de recherche](#) et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par une doyenne et un conseil de faculté où siègent des représentant-e-s des étudiants et des étudiantes.

La Faculté des Humanités en quelques chiffres :

- 7000 étudiant-e-s
- Près de 270 enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s
- Près de 500 chargé-e-s de cours
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté :

- La Doyenne : Sophie Aubert-Baillet
- Les vice-doyen-ne-s :
 - Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),
 - Claudio Majolino (Recherche et documentation),
 - Dominic Moreau (Relations internationales),
 - Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)
- La directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain
- La directrice adjointe des services d'appui de la Faculté : Audrey Choquet

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : humanites.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir informé-e de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculté-des-humanités)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/faculté-des-humanités)

La faculté des Humanités : faire un stage et être accompagné-e dans votre insertion professionnelle

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle. Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir au moins trois semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le [site de la Faculté](#) et sur le cours Moodle de la faculté dédié aux stages et à l'insertion professionnelle (pour rejoindre ce cours, clé : **msru5j**)

Vous trouverez également sur cette page des contenus pédagogiques pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous accueillons au bureau A3.336 (bâtiment A, 3^{ème} étage, à côté de l'escalier vert) pour vous guider dans vos démarches : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Votre interlocutrice du bureau des stages de la faculté pour le département Sciences du langage :

Lisa Haouat

Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr

Tél. : 03 62 26 97 41

Le département Sciences du langage : le mot de la directrice

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiant·e·s intéressé·e·s par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, et de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, plusieurs parcours sont proposés, à partir de la première année de licence (L1) ou de la troisième (L3). Ces parcours comportent des enseignements complémentaires, qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3 débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère).

Les parcours LGO et LSF sont compatibles, à partir de la L2, avec l'option ME (Métiers de l'enseignement du premier degré) qui, à compter de la rentrée 2025, se déclinera en deux sous-options, l'une préparant au concours de recrutement de professeur·e des écoles et l'autre au concours de recrutement de conseiller·e principal d'éducation. À compter de la rentrée 2025, le parcours LSF préparera également au concours d'enseignant·e du second degré : CAPES LSF.

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Interprétariat LSF/Français (ILSFF), Lexicographie, Terminographie et Traitement Automatique des Corpus (LTTAC), Linguistique Générale Empirique et Cognitive (LiGECoc) ou l'un des deux parcours de didactique des langues, Français Langue Étrangère ou langue Seconde (FLE/S, incluant une option Français langue seconde pour public sourd) et Français au Royaume-Uni (FRU).

La diversité des champs de spécialité des enseignant·e·s-chercheur·e·s du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour celles et ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Notre projet personnel de formation se construit dès la première année de licence, et, pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même acteur et actrice de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration en fournissant un travail régulier et soutenu, mais aussi à travers les choix qui s'offrent à vous. Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de chaque guide pour en avoir un aperçu global.

L'équipe administrative et enseignante du département est à votre écoute et se tient prête à vous aider. *N'hésitez pas à également consulter le site du département Sciences du langage [ici](#).*

Georgette Dal
Administratrice provisoire du département Sciences du Langage

Le département Sciences du langage : équipe de direction et équipe pédagogique et administrative de la licence

Administratrice provisoire du département :

Georgette Dal georgette.dal@univ-lille.fr

Responsable administrative de l'offre de formation :

Julie Oerlemans julie.oerlemans@univ-lille.fr ; bureau : B0 658

Responsable pédagogique de la mention Sciences du langage de licence :

Delphine Tribout delphine.tribout@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la L1 LGO :

Fayssal Tayalati fayssal.tayalati@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la L2 et de la L3 LGO :

Gerhard Schaden gerhard.schaden@univ-lille.fr

Responsable pédagogique des parcours et option FLE :

Huiyun Hu huiyun.hu@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours LSF

Marion Kaczmarek marion.kaczmarek@univ-lille.fr

Gestionnaire pédagogique et accueil :

Cassandra Gillard cassandra.gillard@univ-lille.fr ; 03 62 26 97 51 ; bur. B0 658

Référent handicap du département :

Maximilien Guérin maximilien.guerin@univ-lille.fr

Référente Relations internationales du département

Efstathia Soroli efstathia.soroli@univ-lille.fr

Communication et respect de la charte « Droit à la déconnexion »

Quelle que soit la modalité utilisée, il est important de respecter un certain nombre de règles de base en matière de communication :

- Prendre régulièrement connaissance des informations et documents fournis par les enseignant-e-s dans le cadre de leur cours Moodle auquel vous aurez accès une fois votre inscription entièrement finalisée ainsi que des informations et documents déposés sur le forum général de la formation.
- Respecter la [Netiquette](#) en matière de messagerie électronique : saluer le ou la destinataire en début et à la fin du message ; être clair-e et concis-e ; penser à remercier la personne sollicitée en cas de demande d'une faveur.
- Respecter les règles élémentaires du respect du droit à la déconnexion : éviter d'adresser des messages en semaine entre 19h00 et 7h00, pendant le week-end et les périodes de congés ou de fermeture de l'Université ; attendre un délai raisonnable, hors week-ends, si votre message est resté sans réponse, en relançant courtoisement votre interlocuteur ou interlocutrice.
- Utiliser exclusivement votre adresse universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) si vous devez contacter l'un des membres du département Sciences du langage, en précisant le nom figurant sur votre carte étudiante, votre formation (parcours et année) ainsi que votre numéro étudiant. Ces précisions permettront un traitement plus rapide et efficace de votre demande.

Note sur le plagiat et sur l'utilisation des intelligences artificielles génératives

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005).

Le plagiat constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université de Lille pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université de Lille s'est dotée d'une application antiplagiat, et les enseignant-e-s en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiant-e-s de déposer leurs travaux sur la plateforme Compilatio.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera des suites à donner et, en particulier, de la demande de saisine de la section disciplinaire par le président de l'Université, selon la gravité du cas et les éventuels précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de suspicion de plagiat :

1. Citez toujours vos sources, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
2. Utilisez les citations avec parcimonie, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant.

Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le [site de Legifrance](#)) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.

3. Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.
4. Rendez-vous sur le [site consacré au plagiat](#), réalisé par l'Université de Québec à Montréal, et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez. En complément, afin de vous aider à identifier les différentes formes de plagiat (y compris l'autoplégat), un questionnaire en ligne élaboré par l'Université d'Angers est disponible [ici](#).
5. Utilisez l'outil antiplégat Compilatio pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignant·e·s.

S'agissant de l'utilisation des intelligences artificielles génératives dans les travaux pédagogiques, nous vous renvoyons [ici](#) à la charte adoptée par l'Université de Lille au printemps 2025.

Les principes fondamentaux qui y sont énoncés que vous devez impérativement respecter sont les suivants :

Intégrité : Soumettre des travaux authentiques et originaux, en citant correctement toutes les sources et en reconnaissant toute aide reçue, y compris celle des outils d'IA, sous réserve que cette pratique est autorisée dans le cadre considéré.

Respect : Reconnaître les idées et les travaux d'autrui, respecter leur propriété intellectuelle et ne pas recourir au plagiat.

Équité : Assurer des opportunités égales pour tous les membres de la communauté et les évaluer équitablement, sans recours à des moyens déloyaux.

Responsabilité : Assumer la responsabilité de ses actions et de leur impact sur la communauté universitaire.

Calendrier licence Sciences du langage, parcours LGO 2025-2026

Réunion de rentrée licence 1 LGO : mercredi 3 septembre 2025, 10h30 amphi B2.

Des visites indispensables à votre bonne intégration sont organisées avec vos tuteurs et tutrices étudiant·e·s pour découvrir le département Sciences du langage et le campus Pont-de-Bois. Pour ne pas être perdu·e dès la rentrée, [les inscriptions pour les visites, c'est par ici](#) !

Village Sport - UEPE Intégration

Dans le cadre de votre formation et de l'UE Intégration, vous devez obligatoirement participer à une séance du village sport entre le 8 et le 12 septembre 2025.

Cette activité est obligatoire (pour valider l'UE PE Intégration) et non rattrapable.

Information et inscription sur : <https://sport.univ-lille.fr/sport-pour-les-etudiants/uepe-integration>

Réunion de rentrée licence 2 LGO : jeudi 4 septembre 2025, 10h salle B3.205

Réunion de rentrée licence 3 LGO : jeudi 4 septembre 2025, 101 salle B3.205

Reprise des cours de licence : lundi 15 septembre 2025 (attention : certains cours à choix commencent la semaine précédente)

Semestre 5

- Du 15 septembre 2025 matin au 19 décembre 2025 soir
- *Pause pédagogique d'automne : semaine du 27 octobre 2025*
- *Vacances de fin d'année : semaines des 21 et 29 décembre 2025*

Semestre 6

- Du 12 janvier 2026 matin au 30 avril 2026 soir
- *Pause pédagogique d'hiver : semaine du 23 février 2026*
- *Pause pédagogique de printemps : semaines des 13 et 20 avril 2026*

À ces dates s'ajoutent les sessions d'examen :

- Première session, examens sous le régime dit « Contrôle terminal » : semaine du 5 janvier 2026 (semestres impairs) ; entre le 4 et le 19 mai 2026 (semestres pairs),
- Seconde session pour celles et ceux n'ayant pas validé leur année en première session : entre les 3 et 13 juin 2026 (semestres impairs) ; entre les 15 et 24 juin 2026 (semestres pairs).

Autres informations pratiques

Information destinée aux nouvelles et nouveaux inscrit-e-s à l'Université de Lille :

Une fois que vous aurez réalisé votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail). Vous devez faire une première connexion pour obtenir votre mot de passe. Merci de le faire au plus tôt.

Votre ENT sera en effet un élément essentiel de vos études. Il vous permet d'accéder :

- à votre boîte mail étudiante, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contactent (pre-nom.nom.etu@univ-lille.fr)
- à la plateforme Moodle
- aux actualités de l'Université
- à l'espace scolarité (relevé de notes ; résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations...), adressez-vous en premier lieu à la gestionnaire pédagogique de votre formation (Cassandra Gillard).
- Si votre question concerne un cours, merci de vous adresser à l'enseignant-e responsable de ce (à l'issue d'un cours, dans son bureau, ou en prenant rendez-vous par courriel).
- Pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou pour toute question pédagogique particulière au-delà d'un enseignement particulier, merci de contacter, selon le cas, la ou le responsable pédagogique de votre parcours ou la responsable pédagogique de la mention (cf. plus haut).
- Vous pouvez également vous adresser à la [Direction de l'orientation](#) si vous avez des questions d'orientation plus générales.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Vous devez par ailleurs impérativement vous inscrire au cours Moodle « Secrétariat licence SDL » et lire attentivement les informations qui y sont déposées très régulièrement.

Il vous est également conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1. **Inscription administrative (IA)** : toutes les informations vous permettant de vous inscrire administrativement sont disponibles en ligne sur le [site de l'Université](#). Une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte étudiante vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT.

Date limite d'inscription : vendredi 19 septembre 2025. Les réunions de rentrée se déroulant la première semaine de septembre, nous vous conseillons toutefois de vous inscrire avant le 1^{er} septembre.

2. **Inscription pédagogique (IP)** : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, il n'est pas possible de prendre en compte les résultats que vous obtiendrez aux évaluations.

Dates limites : l'inscription pédagogique s'effectue à l'automne pour les semestres impairs et au printemps pour les semestres pairs. Les dates vous seront communiquées le moment venu par différents moyens (affichage, message sur Moodle, etc.).

3. **Inscription dans les groupes** : vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues (informations données dans les réunions de rentrée de votre formation).

Ces trois inscriptions sont obligatoires.

Comprendre la structuration et les règles de validation de la licence

Glossaire des termes administratifs à connaître

- ADM = Admis
- ADMC = admis par compensation entre BCC de même intitulé entre semestres
- ABJ = absence justifiée : absence justifiée dans les 48h auprès du secrétariat par un certificat médical.
Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.
- ABI = absence injustifiée, entraîne un DEF à une évaluation. *Une absence injustifiée bloque le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.*
- AJ = Ajourné
- AJAC = passage en année supérieure avec enjambement
- BCC = bloc de connaissances et de compétences
- DEF = défaillant
- EC = élément constitutif
- ECTS = crédits européens
- UE : unité d'enseignement

Structuration de la licence

Qu'est-ce qu'un BCC ? une UE ? des ECTS ?

La licence est structurée en six semestres pédagogiques, chaque semestre comportant un certain nombre de blocs de connaissances et de compétences (BCC), considérés comme des jalons permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences.

Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités, construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Un BCC est structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs enseignements – éléments constitutifs (EC).

Validation de la licence

Les semestres, BCC et UE permettent l'acquisition de crédits européens (ECTS) et sont capitalisables, c'est-à-dire que vous en conservez le bénéfice en cas de doublement et dans certains cas de réorientation.

Pour obtenir votre année, vous devez valider chacun des BCC qui la composent, directement ou par compensation entre semestres de même intitulé d'une même année.

Règles de compensation

- Les UE appartenant à un même BCC se compensent :
Par exemple : au BCC1 du semestre 6, en première session, vous obtenez 06 à l'UE1, 13 à l'UE2 et 11 à l'UE3. Vous validez votre BCC et n'avez par conséquent pas à représenter l'UE1 en seconde session.
- À l'issue de la première session des semestres pairs, une compensation entre les notes obtenues aux mêmes BCC des semestres impairs et pairs d'une même année est effectuée. Si vous avez été ajourné-e à un BCC, vous pouvez compenser cette note par la note obtenue au même BCC l'autre semestre, si la moyenne de ces deux BCC est supérieure à 10. Le BCC obtenu par compensation apparaîtra alors dans votre nouveau relevé de notes avec la mention ADMC, et vous ne devrez pas vous y présenter en seconde session au BCC obtenu par compensation.
Par exemple : au BCC1 du semestre 5, vous obtenez une moyenne de 8,5 à l'issue de la première session et êtes donc ajourné-e (AJ) ; au semestre 6, vous obtenez 12 au BCC1 à l'issue de la première session.

Vous êtes dans ce cas admis·e à la fois au BCC1 du S6 et, par compensation, au BCC1 du S5 (le 12 obtenu au BCC1 du S6 compense le 8,5 obtenu au BCC1 du S5).

Si vous n'avez pas votre année à l'issue des premières sessions

Vous devez vous présenter aux évaluations de seconde session, la première quinzaine de juin (cf. ci-dessus, « Calendrier »). Veillez à bien vous informer des dates, horaires et modalités des sessions 2, qu'elles soient organisées par le département Sciences du langage, par un autre département pour les cours d'ouverture ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à re-présenter, contactez au plus vite les gestionnaires de votre formation, seules sources sûres de l'information.

À l'issue des secondes sessions :

- vous êtes admis·e (directement : ADM) ou par compensation (ADMC) à l'année : vous validez votre année
- vous êtes ajourné·e (AJ) ou défaillant·e (DEF) : si vous êtes AJ ou DEF à l'année, en raison de la non-validation d'un ou plusieurs BCC, le jury d'année déterminera, au cas par cas, des possibilités de vous réinscrire ou non l'année suivante dans la même formation.

Règlement des études

Tout·e étudiant·e de l'Université de Lille est invité·e à consulter le règlement des études. Ce dernier sera publié sur le site de la faculté des Humanités en septembre 2025 [ici](#).

Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes dites « empêchées », etc.).

Présentation générale du contenu de la mention Sciences du langage de licence, tous parcours

Depuis plus de dix ans, l'Université de Lille offre une formation complète de Sciences du Langage en licence. Actuellement, la mention de licence est structurée en trois parcours, partageant un tronc commun :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3 débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère).

Cette structuration vise à garantir à la fois une formation générale dans les différentes disciplines des Sciences du Langage, tout en ménageant des passerelles vers les domaines appliqués, dans une perspective de poursuite d'études et de professionnalisation.

En complément des enseignements disciplinaires en linguistique, les étudiant·e·s peuvent assister dès la première année à des cours d'ouverture extérieurs au département Sciences du langage : par exemple, logique, psychologie, latin, etc. Outre une ouverture d'esprit, ces cours peuvent permettre d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 vers un autre parcours en sciences humaines et sociales.

Telle qu'elle est conçue, la licence permet une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompe progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

À compter de la rentrée 2025-26, la licence prépare en outre à plusieurs concours de recrutement :

- concours de recrutement de professeur·e des écoles,
- concours de recrutement de conseiller·e principal·e d'éducation,
- CAPES LSF.

À compter du printemps 2026, ces concours sont ouverts aux candidat·e·s dès la 3^e année de licence. L'obtention de l'un de ces concours permet d'accéder au master qui forme au métier concerné, tout en étant rémunéré·e.

La L1

La première année de la licence, quel que soit le parcours, propose des enseignements **de tronc commun** (BCC1 et BCC2), dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous plusieurs de ses aspects.

Ce tronc commun, qui constitue la base de la formation en sciences du langage, articule les connaissances théoriques et compétences méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles, qu'il s'agisse du français ou d'autres langues. Les connaissances et compétences qui y sont acquises constituent des prérequis nécessaires à une poursuite en deuxième et troisième année de la licence, et préparent au choix des parcours ou options.

Dans le BCC3, vous approfondirez tout au long de la licence vos compétences en **anglais**, langue de communication internationale par excellence. C'est également en langue anglaise que la grande majorité des textes scientifiques est rédigée.

La coloration des parcours LGO et LSF est donnée par le BCC4 et (pour le parcours LSF), en partie par le BCC5. Dans le **parcours LGO**, vous suivrez dans le BCC4 des **enseignements d'ouverture** à choisir parmi un certain nombre de propositions détaillées plus loin, dont certaines peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue ainsi que pour le choix des parcours ou options de L2 et L3, selon votre projet d'étude, votre projet professionnel ou personnel.

Le BCC4 prévoit par ailleurs l'apprentissage d'une **langue vivante nouvelle**, si possible éloignée du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et « naturel ». Cette langue, qui peut être la LSF parmi d'autres, pourra être poursuivie en L2 et L3.

Le BCC5 est entièrement dédiée à votre intégration comme étudiant·e.

Dans le [parcours LSF](#), vous bénéficierez dans les BCC4 et 5 d'enseignements, pratiques et théoriques, qui abordent les dimensions communicatives, linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et esthétiques de la LSF. L'objectif est que vous acquériez un niveau expert en langue des signes à l'issue de la L3, mais également des connaissances approfondies sur le milieu sourd et les enjeux posés par la place de la LSF, et que vous développiez des compétences d'information, de prise de recul et d'analyse de la langue et de ses usages par ses locuteurs et locutrices.

À noter au deuxième semestre de la L1 une UE dédiée à la **présentation de différents métiers** en lien avec les sciences du langage, ainsi qu'aux **poursuites d'études** possibles après l'obtention de la L1 et au-delà.

Afin d'accompagner les personnes qui en auraient besoin, deux **dispositifs d'aide à la réussite** en petits groupes sont en outre proposés en L1 :

- des cours de méthodologie du travail universitaire
- un tutorat pédagogique dans les matières disciplinaires.

Les premiers sont obligatoires pour celles et ceux qui ont reçu une réponse « OUI SI » sur Parcoursup. Ces cours pourront, le cas échéant, accueillir quelques étudiant·e·s pour qui ce serait utile.

L'orientation en tutorat pédagogique, quant à elle, se fait sur la base d'un test de positionnement en début de semestre. Un suivi d'assiduité, pouvant éclairer le jury lors de l'examen des résultats à la L1, est effectué à chaque séance.

La L2 et la L3

À partir de la deuxième année, vous pouvez choisir de poursuivre le parcours entamé en L1 (LGO ou LSF), en y adjoignant, si vous le souhaitez, une préparation au concours de recrutement à plusieurs métiers de l'enseignement : si vous désirez devenir professeur·e des écoles, vous choisirez l'option « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré » ; si vous désirez devenir conseiller·e principal·e d'éducation, vous choisirez l'option « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré ». Le parcours LSF vous offre en plus une préparation au CAPES LSF.

Le passage d'une L1 ou L2 parcours LSF vers une L2 ou L3 parcours LGO est possible, sans démarche particulière de votre part. La réciproque ne l'est pas (candidature pour une entrée en L2 ou L3 parcours LSF à déposer au printemps sur la plateforme e-candidat).

En L3 débute le parcours « Français Langue Étrangère » pour celles et ceux qui le souhaitent, sans démarche de votre part si vous avez validé une L2 parcours LGO ou LSF.

La L2 suit la même logique de structuration que la L1.

Elle comporte un **tronc commun** composé de quatre BCC obligatoires, dont l'anglais, et un BCC où vous pourrez choisir des enseignements dans une liste de cours.

Les enseignements des BCC1 et 2 permettent d'approfondir des matières déjà vues en L1. Le BCC3 est consacré à l'anglais.

Les enseignements du BCC4 permettent d'approfondir vos connaissances en sciences du langage (**parcours LGO**) et de maîtrise de la LSF sous tous ses aspects ([parcours LSF](#)), tandis que le BCC5 vous aidera à préparer votre insertion professionnelle, notamment grâce à des cours d'ouverture (L2 LGO ou LSF dites « parcours type) ou en suivant l'option Métiers de l'enseignement 1^{er} degré ou l'option Métiers de l'enseignement CPE, accrochables aux deux parcours LGO et LSF.

La structure des enseignements de la **L3** diffère un peu de celle des années précédentes : le BCC 1, qui constitue le **tronc commun** aux trois parcours de la mention, regroupe les cours disciplinaires qui constituent un socle de connaissances dans une progression pédagogique sur l'ensemble de la licence ; le BCC 3 reste dédié à **l'anglais**. Il n'y a pas de BCC2.

Le contenu des BCC restants varient selon que vous poursuivez dans les parcours LGO et LSF (« parcours type », options « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré », « Métiers de l'enseignement CPE » ou « CAPES LSF »), ou que vous choisissez le parcours « Français Langue Étrangère » (FLE) selon votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Dans le **parcours-type LGO et parcours LGO option Métiers de l'enseignement 1^{er} degré ou option Métiers de l'enseignement CPE**, vous acquerez dans le BCC4 des compétences et savoir-faire, tant dans le domaine des SdL que dans d'autres domaines, afin de préparer votre poursuite d'étude et votre insertion professionnelle.

Dans le **parcours-type LGO**, l'UE « Projet de l'Étudiant » du BCC5 prend alors une importance particulière, en particulier au S6, où s'ajoute une expérience professionnelle, qu'il s'agisse d'expérimenter la recherche en SdL, par le biais d'un **stage en laboratoire** ou d'un **Travail d'études et de recherche**, ou de s'immerger dans un métier extra-universitaire (enseignement, informatique, édition, etc.) par le biais d'un stage.

Dans les deux options **Métiers de l'enseignement du parcours LGO**, vous serez préparé-e, selon l'option choisie, au concours de recrutement de professeur-e des écoles ou de CPE, qui se déroulent désormais à la fin de la licence.

Dans le **parcours LSF**, vous poursuivrez dans les BCC 4 et 5 votre maîtrise de la LSF dans plusieurs de ses dimensions, et pourrez, si vous le souhaitez, vous présenter à l'entrée du master Interprétariat LSF/français ou au CAPES LSF.

Dans le **parcours FLE**, vous suivrez deux BCC, utiles si votre projet est de vous engager dans un métier en lien avec le français langue étrangère : le BCC5 posera les bases en didactique et linguistique du FLE ; dans le BCC6, vous effectuerez, au choix, **Travail d'études et de recherche en lien avec le FLE** ou **un stage** dans une structure œuvrant dans le champ du FLE. Une réussite dans le parcours FLE vous permettra de candidater à l'entrée du master Didactique du Français Langue Étrangère ou Seconde.

Selon les choix de parcours et d'option, à l'issue de la licence, vous pourrez poursuivre vos études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement ou de la formation (professeur-e des écoles ; professeur-e de Français Langue Étrangère ; professeur-e de LSF...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/français, de l'édition, de la communication, etc.

Licence 1 : dispositifs d'aide à la réussite

Vous êtes étudiant·e en L1 et vous avez été accepté·e sur Parcoursup avec l'indication « OUI SI »

Au vu de votre parcours scolaire et de vos acquis, la commission d'examen des candidatures a préconisé un dispositif spécifique d'accompagnement pédagogique. Selon le parcours dans lequel vous êtes inscrit·e, des cours de méthodologie du travail universitaire (parcours LGO) ou de renforcement en LSF (parcours LSF) vous seront proposés au cours des deux semestres de la L1. Ces enseignements sont obligatoires, et les suivre avec assiduité constitue un gage de réussite pour le reste de votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Vous êtes étudiant·e en L1, vous pouvez bénéficier du tutorat pédagogique

Ce deuxième dispositif a été mis en place pour accompagner à la réussite celles et ceux des étudiants de première année les plus fragiles. Il réside dans un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles des sciences du langage, et aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignant·e·s, des étudiant·e·s plus avancé·e·s du département des Sciences du Langage, sélectionné·e·s en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite dans votre année.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. **Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.**

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, merci de vous adresser en priorité à votre responsable de L1 (M. Tayalati).

Détail L1 LGO, semestre 1

| Semestre 1 | ECTS | vol. | Enseignant-e-s |
|---|------|------|---|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| <i>UE1 : Linguistique générale</i> | 3 | | |
| Linguistique générale 1 (synchronie) | | 12h | M. Guérin |
| Sociolinguistique 1 | | 12h | H. Hu |
| Méthodologie du travail universitaire (<i>admis-e-s OUI SI</i>) | | 12h | <i>Nom communiqué à la rentrée</i> |
| <i>UE2 : Acquisition 1</i> | 3 | 24h | E. Soroli |
| <i>UE3 : Multimodalité</i> | 3 | 24h | M. Kaczmarek |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques | | | |
| <i>UE1 : Phonétique/phonologie 1</i> | 3 | 24h | L. Arida & D.-Y. Durmont |
| <i>UE2 : Syntaxe 1</i> | 3 | 24h | A. Balvet, M. Kaczmarek & M. Meinard |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| <i>UE1 : Anglais</i> | 3 | 24h | <i>Noms communiqués à la rentrée</i> |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| <i>UE1 : Ouverture. 2 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 6 | | |
| Psychopathologie 1 (<i>compte pour 2 enseignements</i>) | | | Voir département Psychologie |
| Psychologie cognitive 1 (<i>compte pour 2 enseignements</i>) | | | Voir département Psychologie |
| Latin et grec : initiation | | | Cf. ici |
| Civilisation grecque | | | Ch. Delattre |
| Initiation à la logique | | | Voir département Philosophie |
| Notion de culture en sciences sociales | | | Voir institut des Sciences sociales |
| Littérature 19 ^e -20 ^e Roman | | | Voir département Lettres modernes |
| Initiation à l'enquête en sciences sociales (entretien) | | | Voir département Philosophie |
| Dictionnaires et enseignement : le lexique | | | Voir département Lettres modernes |
| Allemand, Espagnol, Italien niveau B1 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Latin 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| <i>UE2 : Langue nouvelle. 1 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 3 | | |
| Langue débutant A1 (dont LSF) | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 1 | | | Cf. ici |
| Latin niveau 1 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1 | | | Cf. ici |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel | | | |
| <i>UE1 : Projet de l'étudiant : intégration</i> | 3 | 24h | À effectuer à distance |

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale 1

Le suivi des deux premiers enseignements suivants est obligatoire dans le cadre de cette UE. Le troisième enseignement fait l'objet d'une préconisation pédagogique.

➤ **Enseignement 1** : Linguistique générale 1

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours est une introduction aux concepts de base et aux méthodes de l'analyse des langues et du langage. Il permettra de se familiariser avec les notions clés servant à l'analyse linguistique (distinction langue / langage / parole ; signe linguistique ; synchronie / diachronie ; schéma de la communication, etc.). Nous y présenterons également les différents domaines de la linguistique ainsi que les caractéristiques du fait langagier.

Compétences visées :

À la fin de ce cours, vous devriez être capable de :

- Reconnaître les différents domaines d'analyse en linguistique et décrire comment ces domaines permettent de représenter la complexité des phénomènes linguistiques
- Manipuler les principales notions de l'analyse linguistique

Bibliographie :

Hagège, C. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.
Dortier, J.-F. 2010. *Le langage*. Paris, Éditions Sciences Humaines.
Fromkin, V., Rodman, R. & Hyams, N. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.
Martinet, A. 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (la lecture des trois premiers chapitres est fortement recommandée pour ce cours d'introduction).
Chiss, J.-L., Filliolet, J., Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*, tome I : Notions fondamentales, phonétique, lexique, Paris, Hachette Supérieur.

➤ **Enseignement 2** : Sociolinguistique 1

Enseignante : Huyun Hu

Contenu :

Ce cours est une introduction à la sociolinguistique et présentera les enjeux et les outils d'une étude du langage dans une perspective socioculturelle. Il s'agira entre autres d'évoquer les manifestations dans la langue des relations entre l'individu et son ou ses groupes d'appartenance. Ceci passe notamment par une présentation des notions de communauté linguistique, de variation et de standard linguistique, de bilinguisme et de diglossie, mais aussi de politique linguistique.

Compétences visées :

- Développer une sensibilité aux enjeux sociaux des situations d'interaction linguistique ;
- Acquérir les références théoriques fondamentales permettant une analyse sociolinguistique de la communication et des productions langagières.

Bibliographie : sera fournie en cours.

➤ **Enseignement 3** : Méthodologie du Travail Universitaire (uniquement pour les admis·e·s OUI SI)

Enseignant·e : nom communiqué à la rentrée

Contenu :

Passer de lycéen·ne à étudiant·e requiert une connaissance générale du fonctionnement de l'université et une adaptation des méthodes de travail. Le cours de méthodologie du travail universitaire propose une introduction aux méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite des études universitaires, plus particulièrement en sciences humaines. Cet enseignement permettra aux étudiant·e·s de développer leur autonomie. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la gestion du temps et l'organisation du travail. Nous aborderons ensuite la question de la prise de notes et de la gestion de l'information : où trouver les ressources (documents écrits, vidéos, ...) ? Comment choisir les documents appropriés ? Comment optimiser ses lectures ?

Compétences visées :

À la fin de cet enseignement, vous serez capable de :

- Définir vos priorités dans le travail afin de mieux gérer votre temps
- Adopter les bonnes habitudes et s'auto-encadrer pour une meilleure organisation de votre travail
- Trouver les documents appropriés à la réalisation d'un travail académique
- Sélectionner une méthode de lecture efficace selon les objectifs visés

Bibliographie :

Angers, M. (2014). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 6^e Édition, Montréal, Éditions CEC.

Chevalier, B., (1992). *Lecture et prise de notes : Gestion mentale et acquisition de Méthodes de travail*, Paris, Nathan Université, collection 128.

Letarte, A. & Lafond, F. (1999). *La concentration et la gestion du temps*, Centre d'orientation et de consultation de l'Université Laval.

Letarte, A. & Lafond, F. (2001). *L'écoute en classe et la prise de note*, Centre d'orientation et de consultation de l'Université Laval.

Tremblay, R. & Perrier, Y. (2000). *Savoir plus, outils de méthodes de travail intellectuel*, Éditions Chenelière.

St-Jean, S. (2006). *Études efficaces : méthodologie du travail intellectuel*, Éditions CEC.

UE 2 : Acquisition 1

Enseignante : Efstathia SOROLI

Contenu :

- Comment les enfants apprennent-ils à parler ?
- Comment s'approprient-ils leur langue maternelle et/ou leurs premières langues (par ex. dans des situations d'exposition bilingue ou multilingue) ?
- Où stockons-nous, dans notre cerveau, les sons, les mots et les phrases que nous apprenons ?
- Si l'on parle deux langues, sont-elles stockées chacune dans une zone différente de notre cerveau ?
- Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des difficultés pour acquérir leur(s) langue(s) alors que d'autres y réussissent précocement ?

Le cours aborde ces diverses questions liées aux processus d'appropriation des premières langues dans des situations monolingues, bilingues, multilingues et pathologiques, et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de l'acquisition du langage. Plus précisément, le but de ce cours est :

1. de présenter les débuts de la communication verbale chez l'enfant et, notamment, l'acquisition de sa/ses langue(s) maternelle(s) en parallèle avec son développement cognitif au cours de ses premières années ;
2. d'explorer ce qui peut expliquer la relative rapidité du développement langagier de l'enfant (biologique et cognitif, spécifique à l'espèce selon certains auteurs ; déterminé par ses interactions avec l'environnement pour d'autres) ;

3. de s'interroger sur les modèles théoriques traitant la relation entre les aspects universels de ces processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue à l'autre ;
4. de comprendre les cas de développement atypique (pourquoi certains enfants éprouvent des difficultés pour apprendre à parler ?).

Compétences visées :

- *Compétences transversales générales* : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et à compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés)
- *Compétences liées au champ de la discipline* : Capacité à comprendre la trajectoire développementale typique et atypique ainsi qu'à identifier les mécanismes cognitifs impliqués lors de l'acquisition des premières langues. S'interroger et apprendre à se positionner par rapport aux approches acquisitionnelles actuelles

Bibliographie :

Christophe, A. (2002). L'apprentissage du langage : une capacité innée ? *Intellectica*, 34(1), pp. 189-210.

Clark, E. V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press.

Cohen, C., Ghimenton, A. & Soroli, E. (2019). How do family language practices impact bilingual children's vocabulary development? *International Symposium on Monolingual and Bilingual Speech*, Août 2019, Chania, Grèce.

Cohen, C., Mazur-Pallandre, A. & Soroli, E. (2019). Language exposure effects on receptive vocabulary and narrative productivity in French/English bilingual elementary school children. *International Symposium on Bilingualism 12*, University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada, 23-28 June 2019.

Engemann, H., Hendriks, H., Hickmann, M., Soroli, E. & Vincent, C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. Evidence from English and French children. *Cognitive Processing*, 16 (1), pp. 209-213.

Hickmann, M. (2005). Langage et cognition dans l'acquisition de la langue maternelle : formes, fonctions et variabilité interlangues. *La langue et l'Homme*, 40(2), pp. 23-39.

Hickmann, M. & Soroli, E. (2015). From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, 46-60. New York, Psychology Press.

Kail, M., Hickmann, M. & Fayol, M. (2009). Nouvelles perspectives dans l'étude de l'acquisition des langues premières et secondes. In M. Kail, M. Fayol & M. Hickmann (Eds.) *Apprentissage des langues*, Paris, CNRS Éditions, pp. 7-27.

Tsikulina, A. & Soroli, E. (2021) Crosslinguistic influence in bilingual narratives: The role of L2 age of acquisition and language exposure. *3ème Colloque International du Réseau d'Acquisition des Langues Secondes (RéAL2)*. 7 juillet 2021, Toulouse, France.

UE3 : Multimodalité

- **Enseignement** : Langage et multimodalité

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

La plupart de la recherche dédiée à l'analyse du langage prend comme point d'ancrage la parole comme unique domaine d'exploration. Cependant, les locuteurs des langues vocales (LV) n'ont pas uniquement recours à la parole lors de leurs échanges interactionnels mais font appel à toute une série de mouvements, manuels et non-manuels, pour communiquer. Parallèlement, les signeurs des langues des signes (LS) utilisent la modalité visuo-spatiale pour produire et interpréter les signaux linguistiques. Dès lors, quelle est la place du corps et du geste, de la multimodalité, lors de nos échanges conversationnels et au sein même de la faculté langagière humaine (LS et LV) ?

Le cours a pour objectif d'introduire le domaine de la gestualité dans la communication humaine au travers un panorama de disciplines et, ainsi, de démontrer l'importance de la multimodalité dans la communication humaine, que ce soit en langue vocale ou langue signée.

Compétences visées :

Être capable :

- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases, etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues
- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues

Bibliographie :

Colletta, J.-M. (2004). Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. *Corps, langage et cognition*. Sprimont (Belgique), Pierre Mardaga.

Ferré, G. (2011). Analyse multimodale de la parole. *Rééducation Orthophonique*, 246, pp.73-85.

Mondada, L. (2012). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, 175(3), pp. 129-147.

Tellier, M. (2016). Prendre son cours à bras le corps. De l'articulation des modalités kinésiques avec la parole. *Interactions langagières et didactique des langues*, 13(1), pp. 1-23

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Phonétique et phonologie 1

Enseignant·e·s : Laudy Arida & Daniel-Yann Durmont

Contenu :

Le cours consiste en une présentation de notions élémentaires de phonétique (articulatoire, acoustique) et phonologie (identification des phonèmes et des allophones, étude des cas de neutralisation) segmentales. Une introduction aux transcriptions phonétiques (API) sera par ailleurs proposée.

Compétences visées :

Être capable :

- de reconnaître les propriétés articulatoires et acoustiques des sons du français et d'autres langues
- de séparer les sons pertinents (phonèmes) de leurs variantes contextuelles

Maîtriser la transcription API.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, J., Nguyen, N. & Wauquier, S. (2010). *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, Paris, PUF.

Canault, M. (2017). *La phonétique articulatoire du français*. De Boeck supérieur.

Léon, P. (2011). *Phonétisme et prononciation du français* (6^e édition). Paris, Armand Colin.

Vaissière, J. (2011). *La phonétique*. Que sais-je ? Paris, PUF.

UE 2 : Syntaxe 1

Enseignant·e·s : Antonio Balvet, M. Kaczmarek & Maruszka Meinard

Contenu :

Ce cours est dédié à l'étude raisonnée de la formation des phrases dans les langues naturelles, et plus particulièrement en français. Il vise à préparer les étudiant·e·s à une approche rigoureuse de la description de la construction des phrases, tout en leur permettant de revisiter les notions de grammaire du français. Le cours s'articule autour des axes suivants :

1. révision/acquisition des notions grammaticales de base : parties du discours, groupes, natures et fonctions des groupes ;
2. acquisition d'une méthodologie de description raisonnée de la syntaxe des langues naturelles : tests linguistiques, hypothèses sur la structure intrinsèque des phrases, vérification des hypothèses par la confrontation avec de nouvelles données ;
3. acquisition de notions générales en syntaxe structurale : distinction entre compléments essentiels et adjoints, analyse en constituants immédiats, analyse en dépendances, valence verbale, comparaisons entre langues.

Compétences visées :

- Être capable d'identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase
- Savoir décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux
- Savoir représenter de façon formalisée les observations linguistiques

Bibliographie :

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (2010). *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

*Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, PUF.

Sioufi G. & Van Reamdonck D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

*L'acquisition de cet ouvrage, qui servira de base au cours, est très vivement conseillée.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Ouverture

2 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S1 plus haut.

Attention : certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les prérequis avant d'effectuer votre choix.

UE 2 : Langue nouvelle

- Un cours à prendre dans l'offre du DELANG du campus Pont-de-Bois (dont LSF) : [ici](#).
- Ou une langue ancienne : latin ou grec ancien (pour ces deux langues, cf. [ici](#)), égyptien ou akkadien (pour ces deux langues, cf. [ici](#)).

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE 1 : Projet de l'étudiant

➤ Intégration

Pour le détail de cette UE qui se prépare à distance, merci de vous reporter [ici](#).

Attention : cette UE est sous le régime dit du contrôle continu intégral. Cela signifie qu'il n'y a pas de seconde session en juin, contrairement à la majorité des enseignements de la licence. Si vous ne validez pas cette UE au premier semestre, vous ne pourrez pas la re-présenter.

Détail L1 LGO, semestre 2

| | ECTS | vol. | Enseignant·e-s |
|---|------|------|--|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| <i>UE1 : Linguistique générale 2</i> | 3 | | |
| Linguistique générale 2 (synchronie) | | 12h | M. Guérin |
| Méthodes et observables | | 12h | G. Schaden |
| Méthodologie du travail universitaire 2 (sur préconisation pédagogique) | | 12h | D.-Y. Durmont & M. Meinard |
| <i>UE2 : Découverte du domaine des sciences du langage</i> | 3 | 24h | G. Dal |
| <i>UE3 : Lexicographie</i> | 3 | 24h | J. Lemaire |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques | | | |
| <i>UE1 : Morphologie 1</i> | 3 | 24h | M. Kaczmarek & D. Tribout |
| <i>UE2 : Sémantique 1</i> | 3 | 24h | F. Tayalati & M. Meinard |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| UE1 : Anglais | 3 | 24h | <i>Noms communiqués à la rentrée</i> |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| <i>UE1 : Ouverture. 2 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 6 | | |
| Psychologie du développement 1 (<i>compte pour 2</i>) | | | Voir département Psychologie |
| Psychologie sociale 1 (<i>compte pour 2</i>) | | | Voir département Psychologie |
| Orthographe et enseignement | | | G. Dal |
| Latin et grec : initiation | | | Cf. ici |
| Civilisation romaine | | | Voir département SID |
| Sociologie du monde sourd | | | S. Trottin |
| Histoire et philosophie des sciences | | | Voir département Philosophie |
| Philosophie générale (<i>compte pour 2</i>) | | | Voir département Philosophie |
| Initiation à l'histoire de la mode | | | Voir institut des Sciences sociales |
| Médias, culture et société | | | Voir institut des Sciences sociales |
| Initiation à l'enquête en sciences sociales (entretien) | | | Voir département Philosophie |
| Rhétorique et créativité | | | Voir département Lettres modernes |
| Regards pluriels, corps, santé et société | | | Voir département Sciences de l'éducation |
| Évaluation, éducation et formation | | | Voir département Sciences de l'éducation |
| Allemand, Espagnol, Italien niveau B1 | | | Cf. ici |
| Latin 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| <i>UE2 : Langue nouvelle. 1 cours parmi la liste ci-dessous</i> | 3 | | |
| Langue débutant A1 | | | Cf. ici |
| LSF langue vivante nouvelle | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 1 | | | Cf. ici |
| Latin 1 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1 | | | Cf. ici |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel | | | |
| <i>UE1 : Projet de l'étudiant : intégration</i> | 3 | 24h | À effectuer à distance |

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale 2

Le suivi des deux premiers enseignements est obligatoire dans le cadre de cette UE. Le suivi du troisième enseignement fait l'objet d'une préconisation pédagogique.

➤ **Enseignement** : Linguistique générale 2

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours de théorie de la langue introduit les étudiant-e-s aux fondements épistémologiques et méthodologiques de la linguistique, de ses branches, de ses applications ainsi qu'à une réflexion sur la place que cette discipline occupe au sein des sciences humaines contemporaines. Les propriétés sémiologiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, structurales et typologiques des langues seront illustrées.

Compétences visées :

- Être capable de définir ce qu'est une langue, comment les langues sont représentées et comment la représentation des langues fournie par la linguistique est utilisée dans d'autres domaines
- Savoir situer la linguistique au sein des sciences humaines et identifier les grands courants de la linguistique

Bibliographie :

Hagège, C. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, J.-F. 2010. *Le langage*. Paris, Éditions Sciences Humaines.

Fromkin, V., Rodman, R. & Hyams, N. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Lewis, M. P. (ed.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>

Comrie, B. (ed.). 1987. *The World's Major Languages*. London: Croom Helm Publishers [Second edition, 2009, Routledge (Oxford/New York)].

➤ **Enseignement** : Méthodes et observables

Enseignant : Gerhard Schaden

Contenu :

Ce cours propose une introduction générale à ce qu'est une question de recherche en sciences du langage, quel genre de données on peut (ou doit) recueillir pour y répondre, et quels sont les méthodes les plus importantes pour recueillir ces données. Y seront présentées notamment les méthodes quantitatives et qualitatives, la recherche basée sur corpus et sur l'introspection, ainsi que les méthodes sociolinguistiques et psycholinguistiques.

Compétences visées :

- Connaître les principaux types de données ainsi que les principales méthodes de recherche dans le domaine des Sciences du langage
- Savoir identifier le type d'approche nécessaire ou utile pour répondre à une question donnée

Bibliographie : sera fournie en cours

- **Enseignement** : Méthodologie du travail universitaire S2 (uniquement pour les admis-e-s OUI SI)

Enseignant·e·s : Daniel-Yann Durmont & *nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

La méthodologie du travail universitaire du deuxième semestre s'inscrit dans la continuité de celui du premier semestre. Cet enseignement permettra aux étudiant·e·s de développer leur autonomie dans le travail et dans la communication écrite et orale.

Nous mettrons l'accent sur la méthode de rédaction adaptée à différents exercices universitaires, plus particulièrement aux sciences du langage. Nous nous intéresserons aux techniques d'expression pour réaliser les travaux académiques : organisation, structuration logique et mise en forme. Nous ferons le lien entre la lecture et la rédaction : extraire des informations pertinentes d'un document, construire une réponse argumentée qui respecte les bonnes pratiques du travail universitaire.

Compétences visées :

- Se repérer dans un ouvrage ou un document : trouver la thèse et les principaux éléments argumentatifs
- Acquérir le niveau de langue adaptée aux travaux universitaires
- Structurer et organiser ses idées pour mieux réussir les travaux universitaires
- Mobiliser des méthodes et des techniques pour construire un raisonnement argumenté en SD.

Bibliographie :

Angers, M. (2014), *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 6^e Édition, Montréal, Éditions CEC.

Boeglin, M. (2005), *Lire et rédiger à la fac*, Paris, l'Étudiant.

Chevalier, B. (1992), *Lecture et prise de notes : Gestion mentale et acquisition de Méthodes de travail*, Paris, Nathan Université, collection 128.

Letarte, A. & Lafond, F. (1999), *La lecture active et la mémorisation*, Centre d'orientation et de consultation de l'Université Laval.

Tremblay, R. R. & Perrier, Y. (2000), *Savoir plus, outils de méthodes de travail intellectuel*, Éditions Chenelière.

St-Jean, S. (2006), *Études efficaces : méthodologie du travail intellectuel*, Éditions CEC, 2006.

UE 2 : Découverte du domaine des sciences du langage

Enseignante : Georgette Dal

Contenu :

L'UE consiste en une série de cinq conférences de présentation de métiers dans le champ des sciences du langage par des professionnel·le·s les exerçant : interprète Langue des signes française / français ; orthophoniste ; chercheur·e en sciences du langage ; professionnel·le du français langue étrangère (FLE) ; professeur·e des écoles. Les autres séances seront consacrées à des exposés de groupe réalisés par les étudiant·e·s sur un métier en lien avec les sciences du langage.

Compétences visées :

- Avoir un aperçu des métiers en lien avec les sciences du langage
- Réfléchir à son projet professionnel et au projet d'études y conduisant
- Être capable de travailler en groupe et de partager ses recherches
- Être capable de s'exprimer à l'oral, avec support projeté

UE 3 : Lexicographie

Enseignant : Julien Lemaire

Contenu :

Les dictionnaires, imprimés ou électroniques, peuvent rendre une diversité de services : aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...

Cependant, pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de choisir celui ou ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, d'être capable d'exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie. Nous nous attacherons ensuite à comprendre, pour un échantillon de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, ainsi que les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles.

L'objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

- Découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques
- Identifier quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter
- Pour les futur·e·s enseignant·e·s : être capable de guider les manipulations dictionnaires d'élèves

Bibliographie :

Rey, A. (2008). *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Morphologie 1

Enseignantes : Marion Kaczmarek & Delphine Tribout

Contenu :

Le cours propose une introduction à la morphologie lexicale. Seront abordées les notions fondamentales de la morphologie, ainsi que différentes distinctions importantes dans le domaine, notamment entre unités simples et complexes, entre analyse étymologique et morphologique, entre construits réguliers et non réguliers. Les principaux procédés de construction des unités lexicales seront ensuite présentés.

Compétences visées :

- Connaître les différents types d'unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue
- Savoir analyser les unités lexicales d'un point de vue morphologique

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris, Ophrys.

UE 2 : Sémantique 1

Enseignant·e·s : Fayssal Tayalati & Maruszka Meinard

Contenu :

Le cours propose une introduction à l'étude du sens des unités lexicales. Après un exposé de quelques concepts théoriques nécessaires à l'étude du sens des éléments lexicaux (sens, référence, signifié, etc.), l'accent sera mis sur les relations sémantiques qui structurent le lexique (synonymie, antonymie, homonymie, etc.). L'étude portera aussi bien sur des mots simples que dérivés et appartenant à des catégories différentes (noms, adjectifs, verbes).

Compétences visées :

- Être capable d'identifier les relations entre mots, et de décrire les bases sur lesquelles ces relations sont fondées
- Être apte à mobiliser des arguments relevant d'autres domaines (syntaxique, morphologique) dans la description sémantique des unités lexicales

Bibliographie :

Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2003). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris, Nathan.

Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal, Presses Universitaires de Montréal.

Schwarze, C. (2001). *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen, Narr.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC, car l'anglais ne se compense avec aucune autre UE au sein de ce BCC.*

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Ouverture

2 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S2 plus haut. Les enseignements gérés par le département Sciences du langage sont décrits ci-dessous.

Attention : *certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les prérequis avant d'effectuer votre choix.*

- **Enseignement** : Sociologie du monde sourd

Enseignante : Sandrine Trottin

Contenu :

Éléments de connaissance de la question sourde : qui sont les s/Sourds ? Quelles peuvent être les conséquences de la surdit  sur la vie quotidienne (citoyennet , acc s aux loisirs, acc s aux soins, acc s   l' ducation et   l'emploi, etc.) ?

Comp tences vis es :

- D construire les repr sentations sur la population sourde
-  tre en mesure de saisir la complexit  des points de vue et les enjeux des diff rentes prises de position sur la question

Bibliographie :

Bertin, F. (2010). *Les sourds, une minorit  invisible*, Paris,  d. Autrement.

Delaporte, Y. (2002). *Les Sourds c'est comme  a, Ethnologie de la surdit *, Paris,  d. Maison des sciences de l'homme.

- **Enseignement** : Orthographe et enseignement

Enseignante : Georgette Dal

Contenu :

L'objectif du cours est de pr senter des  l ments de r flexion sur l'orthographe fran aise, les enjeux de sa ma trise et de son enseignement. Apr s un parcours historique de l' mergence de l'orthographe jusqu'au XXI  si cle en passant par les Rectifications orthographiques de 1990, nous aborderons les diff rents types d'orthographe (lexicale, grammaticale), en croisant les approches linguistique, psycholinguistique et didactique.

Comp tences vis es :

- Prendre conscience que l'orthographe est une pratique sociale norm e ayant vari  au cours du temps
- Comprendre les enjeux des r formes orthographiques, pass es, pr sentes et   venir
-  tre capable de d passer la vision binaire orthographe norm e / orthographe non norm e
- Prendre du recul par rapport   sa propre pratique orthographique

Bibliographie :

Catach, N. (2011). *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 10e  d. (1e  d. : 1978).

Chervel, A. (2008). *Orthographe en crise   l' cole*, Paris, Retz.

Fayol, M. (2013). *L'acquisition de l' crit*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?

Fayol, M. & Jaffr , J.-P. (2014). *L'orthographe*, Paris, PUF.

Un compl ment bibliographique sera fourni lors de la premi re s ance du cours.

UE 2 : Langue nouvelle

- 1 cours   prendre dans l'offre du DELANG du campus Pont-de-bois : [ici](#).
- Ou une langue ancienne latin ou grec ancien (pour ces deux langues, cf. [ici](#)),  gyptien ou akkadien (pour ces deux langues, cf. [ici](#)).

UE 1 : Projet de l'étudiant

- **Enseignement** : Culture et compétences numériques

Pour le détail de cette UE qui se prépare à distance, merci de vous reporter [ici](#).

Attention : cette UE est sous le régime dit du contrôle continu intégral. Cela signifie qu'il n'y a pas de seconde session, contrairement à la majorité des enseignements de la licence.

Détail L2 LGO, semestre 3

| | ECTS | vol. | Enseignant·e·s |
|---|------|---------------|--|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| <i>UE1 : Linguistique générale (diachronie)</i> | 3 | 24h | M. Guérin |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques | | | |
| <i>UE1 : Syntaxe 2</i> | 3 | 24h | F. Tayalati & M. Meinard |
| <i>UE2 : Sémantique 2</i> | 3 | 24h | G. Schaden & M. Meinard |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| <i>UE1 : Anglais</i> | 3 | 24h | <i>Noms communiqués à la rentrée</i> |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| <i>UE1 : Acquisition 2</i> | 3 | 24h | E. Soroli & <i>nom communiqué à la rentrée</i> |
| <i>UE2 : Lexicologie</i> | 3 | 24h | D. Livet |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LGO parcours-type] | | | |
| <i>UE1 : Linguistique de terrain</i> | 3 | 24h | M. Guérin |
| <i>UE2 : Analyse du discours</i> | 3 | 24h | M. Kaczmarek |
| <i>UE3 : Ouverture. 1 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 3 | 24h | |
| Langue commencée en L1 : débutant A1.2 | | | Cf. ici |
| Allemand, espagnol, italien, niveau B1.2 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Latin 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| Ancien français 1 | | | Voir département Lettres modernes |
| Acquisition L2 | | | Voir département Études anglo-phones |
| Linguistique de la LSF : le lexique | | | M. Kaczmarek |
| <i>UE4 : Projet de l'étudiant</i> | | | |
| Cf. ici | 3 | | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré | | | Contenu |
| <i>UE1 : Connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et ses enjeux</i> | 1 | 10hCM | Histoire de l'enseignement ; organisation de l'école aujourd'hui ; les grandes problématiques éducatives |
| <i>UE2 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs fondamentaux (français et mathématiques)</i> | 5 | | |
| Français | | 6hCM 12hTD | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) |
| Mathématiques | | 6hCM 12hTD | |
| <i>UE3 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| SVT | | 12hCM | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) + TEDS |
| Physique-Chimie | | 12hCM | |
| <i>UE4 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| Histoire | | 12hCM | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) |
| Géographie | | 12hCM | |

| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | | | |
|--|---|-----|--|
| <i>UE1 : Connaissance du système éducatif, de ses valeurs et ses enjeux et première découverte des épreuves du concours CP</i> | 3 | | |
| <i>UE2 : Philosophie et psychologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Philosophie | | 12h | |
| Psychologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE3 : Histoire et sociologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Histoire de l'éducation | | 12h | |
| Sociologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE4 : Le conseiller principal d'éducation, la vie scolaire, le métier d'élève pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| | | 24h | |

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale (diachronie)

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours introduit et développe le concept de « changement linguistique » : comment et pourquoi les langues évoluent-elles ? Sur quels domaines opère le changement linguistique ? Quel est le lien entre variation synchronique et évolution diachronique ? Ces questions seront principalement illustrées par l'histoire de la langue française, dans ses différents développements phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du latin à l'époque contemporaine.

Compétences visées :

- Maîtriser les outils conceptuels (concepts fondamentaux et principales théories) de la linguistique diachronique
- Identifier le rôle de la diachronie dans certains faits de langue en synchronie
- Comprendre comment la restructuration d'une langue mobilise simultanément les différentes dimensions de la langue, tant formelles (phonologie, morphologie, syntaxe) que sémantico-pragmatiques.

Bibliographie :

Boltanski J.-E. 1995. *La linguistique diachronique*. Que Sais-Je, Paris, PUF.
Ducos J. & Soutet O. 2012. *L'ancien et le moyen français*. Que Sais-Je. Paris, PUF.
Duval F. et al. 2022. *Chronologie. L'histoire de la langue française*. Bescherelle. Paris, Hatier.
Hopper P.-J. & Traugott E. C. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
Huchon M. 2002. *Histoire de la langue française*. Librairie Générale Française.
Kuteva T. et al. 2019. *World Lexicon of Grammaticalization*. 2^e éd. Cambridge, Cambridge University Press.
Picoche J. & Marchello-Nizia C. 1996. *Histoire de la langue française*. Paris, Nathan Université.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Syntaxe 2

Enseignant·e·s : Fayssal Tayalati & Maruszka Meinard

Contenu :

Le cours propose une analyse syntaxique de certains types de phrases en prenant appui sur la notion de 'structure argumentale'. Seront analysées, entre autres : les phrases simples à verbes intransitifs (aussi bien à sujet personnel qu'impersonnel), celles à verbes transitifs (à complément direct ou indirect). Une attention particulière sera accordée aux phrases complexes, aux phrases impersonnelles et à celles qui semblent, en apparence seulement, complexes parce qu'elles combinent deux verbes. Le cours fera le lien entre la structure argumentale du verbe et certaines opérations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation des compléments prépositionnels, etc.

Compétences visées:

- Être capable d'identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase
- Être capable de décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux

Bibliographie : fournie en cours

UE 2 : Sémantique 2

Enseignant·e·s : Gerhard Schaden & Maruszka Meinard

Contenu :

Ce cours sera dédié à l'étude de la compositionnalité. Ce principe sera appliqué notamment à l'étude de l'aspect lexical, de l'aspect grammatical, et de l'expression du temps grammatical. Dans chacun de ces cas, nous essayerons de déterminer dans quelle mesure l'ajout de certaines formes linguistiques modifie le sens déjà présent, ou le laisse intact.

Compétences visées :

- Comprendre le principe de compositionnalité, et en quoi il constitue une propriété fondamentale des langues naturelles
- Être capable d'isoler le sens de base d'une expression linguistique
- Comprendre comment le sens d'une expression complexe dépend ou non du sens de ses parties

Bibliographie : fournie en cours

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant·e·s : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.*

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Acquisition 2

Enseignant·e·s : Efstathia Soroli & *nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

L'objectif principal de ce cours est de réfléchir sur les conditions nécessaires à l'acquisition d'une langue seconde (L2), voire troisième ou quatrième (L3, L4) par l'adulte dans différents contextes d'acquisition (plurilingue, migration).

Dans un premier temps, nous réviserons les différentes étapes qui caractérisent l'acquisition de la L1 pour les comparer à celles de la L2, dans le but de faire ressortir d'éventuelles similitudes et divergences. Ensuite, à l'aide d'études de cas, l'accent sera mis particulièrement sur les variétés d'interlangue et sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel : le rôle du facteur typologique (proximité/distance) des langues en appropriation (L2, L3, L4), les cas de transfert sémantico-syntaxique et conceptuel, la situation d'apprentissage, l'âge, l'accès à l'input, le contact entre les langues en présence.

Compétences visées :

- Être capable d'analyser un texte scientifique en développant un avis critique scientifique

- Savoir se positionner par rapport aux courants actuels en acquisition des langues
- Savoir identifier les différents types de parcours acquisitionnels et en connaître les propriétés
- Savoir repérer les facteurs entrant en jeu lors de l'acquisition d'une langue seconde

Bibliographie indicative :

Anastasio S. 2021. Parler de déplacement en L2 : perspectives acquisitionnelles dans une approche translinguistique. *Linguistica delle differenze*. Roma, Aracne.

Cenoz J. 2001. The effect of linguistic distance, L2 status and age on cross-linguistic influence in third language acquisition. In J. Cenoz, B. Hufeisen & U. Jessner (éds.). *Cross-linguistic influence in third language acquisition. Psycholinguistic Perspectives*. Clevedon, Multilingual Matters, pp. 8-20.

Cenoz J. & Gorter D. 2019. Multilingualism, translanguaging and minority languages in SLA. *Modern Language Journal* 103, pp. 130-135

Gaonac'h D. 1991. *Théories et apprentissage d'une langue étrangère*. Paris, Hatier/Didier.

Klein W. & Perdue C. 1997. The basic variety (or Couldn't natural languages be much simpler?). *Second Language Research* 13, pp. 301-347.

Porquier R. & Py B. 2008. *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*. Paris, Hatier/Didier du Mirail.

Watorek M. 2004. Construction du discours par des enfants et des apprenants adultes. *AILE* 20, pp. 129-171.

UE 2 : Lexicologie

Enseignante : Delphine Livet

Contenu :

Les principaux points abordés dans ce cours concernent le lexique dans sa structuration, principalement à travers les notions de champs et de relations lexicales. En écho au cours de sémantique de L1, seront ainsi d'abord approfondies des notions telles que l'homonymie, la synonymie, l'antonymie, l'hypo/l'hyponymie, etc.

Nous nous intéresserons également aux relations sémantiques qui existent entre les mots dérivés et leur base. Parmi ceux-ci, nous étudierons des emprunts qui ont donné lieu à de la dérivation, en essayant d'apprécier, d'une part les relations sémantiques entre ces mots et, d'autre part si tous les emprunts sont susceptibles d'être exploités comme bases dérivationnelles.

Une fois ces fondamentaux posés, nous prendrons appui sur divers outils dictionnaires qui serviront de fil rouge pour observer l'usage et l'évolution du lexique et plus spécifiquement les processus de création lexicale, en tenant compte des notions de synchronie et de diachronie.

Nous observerons la manière dont sont traités dans les dictionnaires : les collocations, les locutions figées et semi-figées, les noms propres devenant noms communs, les emprunts, la création néologique, le glissement de sens. Nous observerons concrètement le processus de création lexicale : apport des affixes et des éléments d'origine savante, recherche d'équivalences (en nous appuyant par exemple sur les travaux de la DGLFLF). Nous aborderons également la féminisation des noms et les questions que cela soulève.

Ces analyses s'appuieront sur des descriptions d'unités lexicales dans des dictionnaires spécialisés (de synonymie notamment) ou dans des dictionnaires généraux, en particulier *Le Petit Robert*, reconnu pour son réseau analogique, c'est-à-dire la diversité des relations lexicales entre les mots traités dans les articles et les mots auxquels ils renvoient.

Les mots étudiés seront considérés isolément mais aussi en contexte, afin d'observer l'incidence de ces derniers sur les valeurs des mots.

Compétences visées :

- Être capable d'analyser rigoureusement les mots dans un texte en s'aidant de dictionnaires et à situer chacun des mots dans un réseau lexical

Bibliographie :

Gardes Tamine J. 2018. La grammaire. Tome 1. *Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris, Armand Colin.

Lehmann A. & Martin-Berthet F. 2018. *Lexicologie, sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris, Armand Colin.

Lehmann A. & Martin-Berthet F. 2005. *Introduction à la lexicologie. Sémantique, morphologie*. Paris, Armand Colin.

Niklas-Salminen A. 2015. *La Lexicologie*. Paris, Armand Colin.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type]

UE 1 : Linguistique de terrain

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Une large partie des données sur lesquelles se fondent les études linguistiques proviennent de travaux de terrain, pendant lesquels les linguistes recueillent puis analysent des mots, des phrases, etc., prononcés par les locuteurs de la langue étudiée. Dans ce cours, les étudiant-e-s seront invité-e-s à mener eux-mêmes un travail de terrain, en travaillant avec un locuteur natif d'une langue totalement inconnue, afin de décrire la grammaire de cette langue. L'objectif est de réinvestir les notions vues dans les autres cours de la licence dans un travail concret et actif, mais aussi d'apprendre les aspects pratiques du travail de terrain : questions d'éthique liées à l'interaction avec un locuteur, élicitation de données avec enregistrement audio, traitement et archivage des données, approfondissement de plusieurs points de grammaire.

Compétences visées :

- Recueillir des données de terrain et interagir avec les informateurs
- Être sensibilisé-e aux questions éthiques liées au recueil de données
- Manipuler des fichiers sons et les transcrire
- Classer et archiver les données
- S'impliquer dans un travail de groupe

Bibliographie :

Blanchet P. 2012. *Linguistique de terrain : méthode et théorie*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Bowern C. 2015. *Linguistic fieldwork: A practical guide*. Springer.

UE 2 : Analyse du discours

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Après une introduction générale à l'analyse du discours, le cours se focalisera sur les spécificités du discours numérique, et en particulier sur les dynamiques sémiologiques, discursives et linguistiques typiques des chats adjacents aux jeux-vidéo (Discord, Twitch). En utilisant des méthodes issues de l'analyse critique du discours, de la théorie de l'argumentation ainsi que de la pragmatique linguistique les étudiantes et étudiants seront amenés à identifier les narratives, les contenus idéologiques et les manipulations cachés dans ces chats.

Compétences visées :

- Avoir conscience de l'existence de différents genres discursifs numériques et non numériques
- Être capable d'identifier les perlocutions des contributions des intervenants dans un chat numérique
- Être capable d'identifier les manipulations à l'œuvre dans le discours numérique

Bibliographie :

Badouard R. 2017. *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*, Limoges, FYP Éditions.

Riley, Ph. 2007. *Language, Culture and Identity: an Ethnolinguistic Perspective*. London, Continuum.

NYU Stern Center for Business and Human Rights 2023. *Gaming the System: How Extremists Exploit Gaming Sites and What Can Be Done to Counter them*.

UE 3 : Ouverture

1 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S3 plus haut. L'enseignement géré par le département Sciences du langage est décrit ci-dessous.

Attention : certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les prérequis avant d'effectuer votre choix.

Enseignement : Linguistique de la LSF : le lexique

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Qu'est-ce qu'un mot en langue signée ? Quels sont les effets de la modalité visuo-gestuelle sur la structure et la variation des mots de la langue des signes ?

Le cours abordera la spécificité des langues signées d'avoir un lexique motivé, conséquence de sa modalité visuo-gestuelle.

Un point central sera accordé à la question du geste en langues vocales et en langue des signes, et à la relation geste-signes. Mais, pour bien comprendre cette relation, il est nécessaire en premier lieu d'entreprendre un détour historique à la fois sur le développement de la gestualité dans le domaine des langues vocales mais également sur l'évolution du champ de la linguistique en langue des signes.

Notions abordées : signifiant/signifié ; motivation ; convention ; variation ; gestualité.

Compétences visées :

- Approfondir la maîtrise des concepts linguistiques généraux
- Savoir poser un regard de linguiste sur la langue des signes française
- Envisager le signe de langue des signes comme un signe linguistique
- Approfondir la réflexion sur les relations entre langage et gestualité

Bibliographie :

Bouvet D. 1997. Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles, Paris, L'Harmattan.

UE 4 : Projet de l'étudiant

1 cours à prendre dans la liste à choix de l'université : cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré (professorat des écoles)

Transmettre un savoir, éveiller la curiosité, accompagner les élèves dans leur développement : Enseigner est un métier passionnant et qui a plus que jamais du sens.

Si enseigner à de jeunes élèves vous intéresse, si vous avez envie d'accompagner les élèves dans le développement de leurs connaissances tout en leur fournissant les clés pour s'épanouir, alors vous pouvez devenir professeur des écoles et passer le concours qui vous permettra de faire ce beau métier.

Ce concours est désormais ouvert aux candidat-e-s dès la 3^e année de licence. L'obtention du concours de recrutement des professeurs des écoles permet d'accéder au master qui forme au métier de professeur des écoles tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant-e-s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – 1^{er} degré, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du CRPE. Les enseignant-e-s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté-e-s et connaissent les attentes du jury. En effet, le CRPE est un concours sélectif et exigeant : il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est

essentielle pour maximiser ses chances de réussite, et les étudiant-e-s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement ont un taux de réussite élevé.

C'est pourquoi, si vous voulez devenir professeur-e des écoles, nous vous encourageons vivement à suivre cette préparation.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et de ses enjeux, dont un stage à suivre au S4 ou au S5 (UE1) et vous fera intensément travailler le français et les mathématiques (UE2). Les UE3 et 4 seront dédiées aux savoirs à enseigner pour enseigner dans les autres disciplines que doit maîtriser un-e futur-e professeur-e des écoles : selon les semestres, SVT, physique-chimie, géographie, enseignement moral et civique (EMC), arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts, sciences et technologie, EPS.

En licence 2, le programme consiste en une remise à niveau des programmes des cycles 1 à 4 de l'enseignement primaire tandis qu'en licence 3, vous serez préparé-e aux première et deuxième épreuve de l'admissibilité et aux épreuves d'admission du CRPE.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE

Le ou la conseiller-e principal-e d'éducation (CPE) occupe un rôle central au sein des collèges et des lycées auprès des élèves, de leurs parents, des équipes pédagogiques et auprès du chef d'établissement. Le CPE a en effet la responsabilité de la vie scolaire des élèves au service de leur bien-être et de leur réussite. Le métier de CPE est un métier aux multiples facettes, qui nécessite de nombreuses compétences qui prennent appui sur des connaissances universitaires solides. C'est d'abord un métier de communication car le CPE est à l'interface de tous les acteurs qui collaborent au sein des établissements scolaires. Le CPE est un éducateur qui prend en charge de nombreuses problématiques éducatives chez les élèves. Le CPE est aussi un manager (il pilote une équipe d'assistants d'éducation). Enfin le CPE est un conseiller (auprès de la direction de l'établissement, des enseignants) et un animateur (de la vie scolaire).

Les CPE, qui sont des fonctionnaires de catégorie A, sont recruté-e-s par un concours national qui est désormais accessible aux candidat-e-s dès la L3. L'obtention de ce concours permet d'accéder au master qui prépare au métier de CPE tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des CPE

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant-e-s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – CPE, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense toutes les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation méthodologique aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du concours CPE. Les enseignant-e-s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté-e-s et connaissent les attentes du jury. En effet, ce concours est un concours sélectif et exigeant : il repose sur l'acquisition de nombreuses connaissances et il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite. C'est pourquoi les étudiant-e-s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement mettent toutes leurs chances de leur côté pour réussir ce concours.

Nous vous encourageons donc vivement à suivre cette option préparatoire au concours de recrutement des CPE.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du système éducatif, de ses valeurs et enjeux (UE1), vous fournira les éléments de philosophie et de psychologie (UE2), d'histoire et de sociologie de l'éducation (UE3) utile pour le concours de recrutement de CPE. L'UE4 sera consacrée au métier de CPE en tant que tel, la vie scolaire et au métier d'élève. En licence 3, vous serez plus spécifiquement préparé-e aux épreuves écrites et orales du concours.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

Détail L2 LGO, semestre 4

| | ECTS | vol. | Enseignant-e-s |
|---|------|-----------------------|---|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| UE1 : Théories linguistiques 1 | 3 | 24h | M. Kaczmarek |
| BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques | | | |
| UE1 : Morphologie 2 | 3 | 24h | M. Guérin |
| UE2 : Phonétique et phonologie 2 | 3 | 24h | A. Jatteau & L. Areda |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| UE1 : Anglais | 3 | 24h | Noms communiqués à la rentrée |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| UE1 : Langage et évolution | 3 | 24h | M. Kaczmarek |
| UE2 : Pensée et langage | 3 | 24h | M. Lesuisse |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LGO parcours-type] | | | |
| UE1 : Pragmatique | 3 | 24h | G. Schaden |
| UE2 : Psycholinguistique (perception de la parole) | 3 | 24h | Nom communiqué à la rentrée |
| UE3 : Ouverture. 1 cours parmi la liste ci-dessous | 3 | 24h | |
| Langue commencée en L1 : débutant A1.2 | | | Cf. ici |
| Allemand, espagnol, italien, niveau B1.2 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Latin 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| Ancien français 2 | | | Voir département Lettres modernes |
| Sémantique et logique | | | Voir département Études anglophones |
| Parcours scolaire des enfants sourds | | | A. Risler |
| UE4 : Projet de l'étudiant | 3 | | |
| Cf. ici | | | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré | | | Contenu |
| UE1 : Connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et ses enjeux | 1 | | |
| Psychologie du développement et des apprentissages OU Stage (préparation et retour) | | 10hCM 6hCM 4hTD | |
| UE2 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs fondamentaux (français et mathématiques) | 5 | | |
| Français | | 6hCM 12hTD | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) |
| Mathématiques | | 6hCM 12hTD | |
| UE3 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence | 3 | | |
| SVT | | 12hCM | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) |
| Physique-Chimie | | 12hCM | |
| UE4 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence | 3 | | |

| | | | |
|---|------------|-----------|---|
| | Histoire | 12hCM | Remise à niveau (programmes des cycles 1 à 4) |
| | Géographie | 12hCM | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | | | |
| <i>UE1 : Connaissance du métier de CPE et du système éducatif et ses enjeux</i> | | 3 | |
| Stage d'observation en établissement secondaire | | 1 semaine | |
| Préparation et exploitation du stage | | 4h | |
| <i>UE2 : Philosophie et psychologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | | 3 | |
| Philosophie | | 12h | |
| Psychologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE3 : Histoire et sociologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | | 3 | |
| Histoire de l'éducation | | 12h | |
| Sociologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE4 : Le conseiller principal d'éducation, la vie scolaire, le métier d'élève pour le concours CPE</i> | | 3 | |
| | | 24h | |

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Théories linguistiques 1

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Après avoir parcouru les différents systèmes d'écriture, le cours retrace l'histoire de la grammaire en commençant par la grammaire de Pānini. Nous examinerons ensuite la façon dont le langage est appréhendé depuis l'Antiquité à travers les écrits de Platon et Aristote jusqu'au XVIII^e siècle, où nous étudierons des textes des grammairiens de Port Royal, chez qui Chomsky trouvait de lointains prédécesseurs des grammaires génératives transformationnelles du XX^e siècle.

Compétences visées :

- Comprendre l'évolution de certains concepts théoriques ;
- Être apte à lire et analyser les ouvrages des grammairiens des siècles précédents et à mettre en rapport leurs idées avec nos connaissances d'aujourd'hui.

Bibliographie :

Arnauld A. & Lancelot C. 1660. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Ed. 1969. Paris, Republications Paulet.

Arnauld A. & Nicole P. 1662. *La Logique ou l'art de penser*, Ed. 1992. Paris, Gallimard.

Aussant É. 2008. [La grammaire de Pānini : quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté](#), *Revue romane*, III (4), pp. 377-387.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Morphologie 2

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours est une introduction à la morphologie flexionnelle. Le cours présentera tout d'abord la distinction entre flexion et construction, ainsi que les bases de la flexion. Puis seront observés divers types de traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde. Dans une approche typologique, différents aspects méthodologiques de l'analyse morphologique seront abordés.

Compétences visées :

- Savoir analyser d'un point de vue morphologique une forme fléchie
- Savoir identifier les traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde
- Savoir reconnaître les différents types de fonctionnements morphologiques des langues
- Connaître les conventions internationales de présentation de données linguistiques

Bibliographie :

Aronoff M. & Fudeman K. 2005. *What is Morphology*, Oxford, Blackwell Publishing.

Booij G. 2012. *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*, 3^e édition. Oxford, Oxford University Press.

Bybee J. 1985. *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam, John Benjamins.

Haspelmath M. 2002. *Understanding Morphology*, Londres, Arnold.

UE 2 : Phonétique et phonologie 2

Enseignantes : Adèle Jatteau & Laudy Areda

Contenu :

Après une brève période de révision des notions associées au cours 'Phonétique & phonologie 1', le cours consiste en une introduction aux caractéristiques prosodiques de différentes langues (syllabe, accents, tons, intonation, etc.) – y compris dans leurs dimensions acoustiques –, ainsi qu'en une présentation de dimensions spécifiques aux phonétique et phonologie du français (liaison, e-muet).

Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les propriétés suprasegmentales des sons du français et d'autres langues
- Savoir analyser en profondeur les phonétique et phonologie de différentes langues

Bibliographie :

En plus de celle qui est associée à la présentation du cours 'Phonétique & phonologie 1' de L1 :

Hayes B. 2009. *Introductory Phonology*. Wiley-Blackwell.

Ladefoged P. & Maddieson I. 1996. *The Sounds of the World's Languages*. Blackwell.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : noms communiqués à la rentrée

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Langage et Évolution

Enseignant : Gerhard Schaden

Contenu :

Dans ce cours, nous allons envisager le changement linguistique en tant que processus d'évolution culturelle. Nous allons présenter, de façon synthétique, la théorie de l'évolution néodarwinienne, et voir comment des éléments linguistiques peuvent également subir une évolution.

Compétences visées :

- Maîtriser les fondements de la théorie néodarwinienne
- Prendre conscience du parallélisme entre l'évolution néodarwinienne et l'évolution de la langue

Bibliographie :

Dawkins R. (1976/2013), *Le gène égoïste*. Paris, Odile Jacob.

D'autres éléments de bibliographie seront fournis en cours.

UE 2 : Pensée et langage

Enseignante : Mégane Lesuisse

Contenu :

Selon N. Chomsky, dire que le langage est un moyen de communication est aussi réducteur que considérer que les yeux servent uniquement pour regarder la télévision. Le but de ce cours est d'examiner ce qu'est le langage, si ce n'est pas un moyen de communication. Parmi les questions abordées, les suivantes : le langage est-il un instinct ? Les humains peuvent-ils réfléchir sans langage ? Le langage influence-t-il notre façon de réfléchir ? Y a-t-il des universaux linguistiques ?

According to N. Chomsky, to say that language is a means of communication is as false as to say that human eyes serve exclusively to watch television. The main aim of the course is to investigate what language IS if it is not just a means of communication. Some of the questions examined will include the following: is language an instinct? Can humans think without language? Can and does language influence the way we think? Are there universals in the domain of language?

**Attention : le cours est dispensé en anglais avec des mises au point en français.
Spoiler alert! The course is taught in English with some use of French, when necessary.**

Compétences visées :

- Savoir lire et comprendre des articles scientifiques en anglais en lien avec le langage et la pensée
- Être capable de traiter une même question à partir de points de vue différents
- Exercer son esprit critique

- Aptitude to read and understand scientific articles in English related to the question of language and thought, to take different points of view on the same topic, to exercise critical judgement

Bibliographie :

Chomsky N. 1972. *Language and mind*. Harcourt Brace Jovanovich.

Pinker S. 1994. *The Language Instinct*. HarperPerennial.

Rosch E. 1977. Human categorization, in Warren, N., ed. *Advances in Cross-Cultural Psychology*, vol. 1. Academic Press.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type]

UE 1 : Pragmatique

Enseignant : Gerhard Schaden

Contenu :

Les locuteurs et locutrices des langues naturelles sont parfois amené-e-s à interpréter un énoncé par-delà son sens littéral.

Ces interprétations, essentielles au bon fonctionnement d'une conversation, constituent l'objet d'étude de ce cours.

Il s'agira d'étudier différents types de contenus sémantiques qui peuvent se superposer au propos principal d'un énoncé.

Compétences visées :

- Savoir distinguer contenu littéral et contenu inféré
 - Savoir identifier, dans une phrase, le contenu en cause et d'éventuels contenus projectifs
- Maîtriser les outils théoriques pour pouvoir décrire les différents types de contenus inférentiels

Bibliographie :

Grice P. 1975. Logic and Conversation, in *Syntax and Semantics. Speech Acts*. Sous la dir. de P. Cole et J.L. Morgan. T. 3. New York, Academic Press, pp. 41-58.

UE 2 : Psycholinguistique - Perception de la parole

Enseignant·e : *nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

Le but de ce cours est de présenter la naissance de la psycholinguistique et la nécessité d'une telle approche interdisciplinaire pour les sciences du langage et l'étude de la perception de la parole. Nous porterons une attention particulière aux processus de décodage acoustico-phonologique liés au traitement de l'information langagière de bas niveau (mécanismes de perception, de segmentation, d'identification du signal de parole etc.). Plus précisément, il s'agira :

- de nous interroger sur le fonctionnement du cerveau et les processus psychologiques impliqués dans la mise en œuvre d'une langue lors de la perception du signal de parole ;
- de présenter les différentes étapes du traitement acoustico-phonologique et leur rôle dans l'élaboration des représentations mentales des locuteurs ;
- de dresser un bilan critique des travaux dans le domaine de la phonologie de laboratoire en situant les principaux problèmes qui s'y posent ;
- de dégager, parmi les orientations expérimentales actuelles, celles qui paraissent les plus prometteuses pour expliquer les mécanismes de représentation mentale et de décodage du signal de parole.

Une attention particulière sera portée aux différents débats théoriques (théories de l'information, théories du langage et des approches psychologiques du domaine). Cela permettra également d'élargir la réflexion sur ce que les disciplines de la psychologie, de la linguistique, de l'informatique et des neurosciences peuvent apporter à l'étude de l'homme et de sa capacité langagière.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - développement d'un esprit de synthèse
 - capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés)
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - capacité à comprendre l'utilité et les méthodes de l'approche expérimentale en psycholinguistique ;
 - savoir identifier les principales étapes de perception du langage ainsi que les mécanismes psychologiques et neurophysiologiques impliqués dans le décodage de la parole.

Bibliographie :

Berent I. 2013. *The phonological mind*. Cambridge, UK, Cambridge University Press.

Caron J. 1989. *Précis de psycholinguistique*. Paris, PUF

Schiller, O. & Meyer, A. 2003. *Phonetics and Phonology in Language Comprehension and Production*. NY, Mouton de Gruyter.

Soroli E., Szenkowitz G. & Ramus F. 2010. Exploring dyslexics' phonological deficit III: Foreign speech perception and production. *Dyslexia*, 16, pp. 318-340.

Steinberg D. D. & Sciarini N. 2006. *Introduction to Psycholinguistics* 2nd edition. London, Longman.

Tsan H. & Johnson K. 2010. Language specificity in speech perception: Perception of Mandarin tones by native and non-native speakers. *Phonetica*, 67(4), pp. 243-267.

Wallet L. 2015. La phonologie de laboratoire : à l'interface phonologie-phonétique. *Langages*, 2 (198), pp. 133-150.

UE 3 : Ouverture

1 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S4 plus haut. Les enseignements gérés par le département Sciences du langage sont décrits ci-dessous.

➤ **Enseignement : Parcours scolaires des enfants sourds**

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Sensibilisation à la complexité des questions liées à la scolarisation des enfants sourds : diversité des profils d'enfants et des choix familiaux. Dispositifs législatifs et institutionnels existants d'intégration scolaire, individuelle et collective.

Compétences visées :

- Être capable de prendre du recul sur les enjeux liés aux choix linguistiques dans l'éducation des jeunes sourds : éducation bilingue ou monolingue, choix de la ou des langues d'enseignement.

Bibliographie :

Busquet D. & Allaire C. éd. 2005. *La surdit  de l'enfant, guide pratique   l'usage des parents*,  ditions INPES.

Eduscol. 2009. *Scolariser les  l ves sourds et malentendants*, publication CNDP (en ligne)

Minist re de l' ducation Nationale et de la Recherche. 2018. [Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap](#).

Delamotte-Legrand R. & Sabria R. 2001. L'enfant sourd et ses langues, in V. Castellotti (dir), *D'une langue   l'autre, pratiques et repr sentations*, collection *Dyalang 308*, Presses Universitaires de Rouen, pp. 81-109.

UE 4 : Projet de l' tudiant

1 cours   prendre dans la liste   choix de l'universit  : cf. [ici](#).

BCC5 : M tiers de l'enseignement 1 r degr  (professorat des  coles)

Transmettre un savoir,  veiller la curiosit , accompagner les  l ves dans leur d veloppement : Enseigner est un m tier passionnant et qui a plus que jamais du sens.

Si enseigner   de jeunes  l ves vous int resse, si vous avez envie d'accompagner les  l ves dans le d veloppement de leurs connaissances tout en leur fournissant les cl s pour s' panouir, alors vous pouvez devenir professeur des  coles et passer le concours qui vous permettra de faire ce beau m tier.

Ce concours est d sormais ouvert aux candidat-e-s d s la 3 e ann e de licence. L'obtention du concours de recrutement des professeurs des  coles permet d'acc der au master qui forme au m tier de professeur des  coles tout en  tant r mun r .

Pr parer le concours de recrutement des professeurs des  coles (CRPE)

L'universit  de Lille propose, d s 2025-2026, aux  tudiant-e-s de licence de pr parer le CRPE d s la L2 et en L3 en int grant les parcours M tiers de l'enseignement – 1 r degr , propos s dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense les connaissances n cessaires pour pr parer ce concours et offre une pr paration aux deux  preuves  crites et aux deux  preuves orales du CRPE. Les enseignant-e-s qui interviennent dans cette pr paration sont exp riment -e-s et connaissent les attentes du jury. En effet, le CRPE est un concours s lectif et exigeant : il n cessite une pr paration rigoureuse et structur e qui est essentielle pour maximiser ses chances de r ussite, et les  tudiant-e-s qui suivent une pr paration sp cifique et travaillent r guli rement ont un taux de r ussite  lev .

C'est pourquoi, si vous voulez devenir professeur-e des  coles, nous vous encourageons vivement   suivre cette pr paration.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et de ses enjeux, dont un stage à suivre au S4 ou au S5 (UE1) et vous fera intensément travailler le français et les mathématiques (UE2). Les UE3 et 4 seront dédiées aux savoirs à enseigner pour enseigner dans les autres disciplines que doit maîtriser un·e futur·e professeur·e des écoles : selon les semestres, SVT, physique-chimie, géographie, enseignement moral et civique (EMC), arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts, sciences et technologie, EPS.

En licence 2, le programme consiste en une remise à niveau des programmes des cycles 1 à 4 de l'enseignement primaire tandis qu'en licence 3, vous serez préparé·e aux première et deuxième épreuves de l'admissibilité et aux épreuves d'admission du CRPE.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE

Le ou la conseiller·e principal·e d'éducation (CPE) occupe un rôle central au sein des collèges et des lycées auprès des élèves, de leurs parents, des équipes pédagogiques et auprès du chef d'établissement. Le CPE a en effet la responsabilité de la vie scolaire des élèves au service de leur bien-être et de leur réussite. Le métier de CPE est un métier aux multiples facettes, qui nécessite de nombreuses compétences qui prennent appui sur des connaissances universitaires solides. C'est d'abord un métier de communication car le CPE est à l'interface de tous les acteurs qui collaborent au sein des établissements scolaires. Le CPE est un éducateur qui prend en charge de nombreuses problématiques éducatives chez les élèves. Le CPE est aussi un manager (il pilote une équipe d'assistants d'éducation). Enfin le CPE est un conseiller (auprès de la direction de l'établissement, des enseignants) et un animateur (de la vie scolaire).

Les CPE, qui sont des fonctionnaires de catégorie A, sont recruté·e·s par un concours national qui est désormais accessible aux candidat·e·s dès la L3. L'obtention de ce concours permet d'accéder au master qui prépare au métier de CPE tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des CPE

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant·e·s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – CPE, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense toutes les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation méthodologique aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du concours CPE. Les enseignant·e·s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté·e·s et connaissent les attentes du jury. En effet, ce concours est un concours sélectif et exigeant : il repose sur l'acquisition de nombreuses connaissances et il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite. C'est pourquoi les étudiant·e·s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement mettent toutes leurs chances de leur côté pour réussir ce concours.

Nous vous encourageons donc vivement à suivre cette option préparatoire au concours de recrutement des CPE.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du système éducatif, de ses valeurs et enjeux (UE1), vous fournira les éléments de philosophie et de psychologie (UE2), d'histoire et de sociologie de l'éducation (UE3) utile pour le concours de recrutement de CPE. L'UE4 sera consacrée au métier de CPE en tant que tel, la vie scolaire et au métier d'élève. En licence 3, vous serez plus spécifiquement préparé·e aux épreuves écrites et orales du concours.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

Détail L3 LGO, semestre 5

| | ECTS | vol. | Enseignant-e-s |
|---|------|----------------|---|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| <i>UE1 : Théories linguistiques 2</i> | 3 | 24h | G. Schaden |
| <i>UE2 : Linguistique comparée 1</i> | 3 | 24h | M. Guérin |
| <i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i> | 3 | 24h | E. Soroli |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| <i>UE1 : Anglais</i> | 3 | 24h | <i>Noms communiqués à la rentrée</i> |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| <i>UE1 : Approfondissement. 2 cours au choix parmi les 3 suivants</i> | 6 | | |
| Statistiques pour la linguistique | | 24h | A. Balvet |
| Morphologie 3 | | 24h | D. Tribout |
| Sémantique et catégorisation | | 24h | F. Tayalati |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LGO parcours-type] | | | |
| <i>UE1 : Études sur corpus</i> | 3 | | C. Bossant |
| <i>UE2 : Syntaxe de la phrase complexe</i> | 3 | 24h | M. Guérin |
| <i>UE3 : Ouverture. 1 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 3 | 24h | |
| Langue commencée en L1 : débutant A2 | | | Cf. ici |
| Allemand, espagnol, italien, niveau B2 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Latin 3 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| Histoire générale de la langue française 1 | | | Voir département Lettres modernes |
| Traduction, civilisation et vocabulaire 1 | | | Voir département Lettres modernes |
| Ancien français pour les concours 1 | | | Voir département Lettres modernes |
| Linguistique du FLE 1 | | | M. Doumbia |
| Linguistique de la LSF 2 : les constructions syntaxiques | | | A. Risler |
| World Englishes | | | Voir département Études anglophones |
| Acquisition L2 | | | Voir département Études anglophones |
| <i>UE4 : Projet de l'étudiant</i> | 3 | | |
| Cf. ici | | | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré | | | |
| | | Contenu | |
| <i>UE1 : Connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et ses enjeux</i> | 1 | | |
| Psychologie du développement et des apprentissages | | 10hCM | |
| OU | | | |
| Stage (préparation et retour) | | 6hCM 4hTD | |
| <i>UE2 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs fondamentaux (français et mathématiques)</i> | 5 | | |
| Français | | 6hCM 12hTD | Préparation à la 1ère épreuve de l'admissibilité |
| Mathématiques | | 6hCM 12hTD | |

| | | | |
|---|---|-------|--|
| <i>UE3 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| Histoire-géo-EMC | | 8hTD | Préparation à la 2e épreuve de l'admissibilité : choix de 3 blocs disciplinaires (sur les 4 proposés au concours) |
| Sciences et technologies | | 8hTD | |
| Arts-éducation musicale-histoire des arts | | 8hTD | |
| LVE (au choix : anglais, allemand, espagnol, italien) | | 8hTD | |
| <i>UE4 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| Histoire | | 12hCM | Préparation à la 2e épreuve de l'admissibilité : choix de 3 blocs disciplinaires (sur les 4 proposés au concours) – Choix identiques à ceux de l'UE3 |
| Géographie | | 12hCM | |
| Arts-éducation musicale-histoire des arts | | 8hTD | |
| LVE (au choix : anglais, allemand, espagnol, italien) | | 8hTD | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | | | |
| <i>UE1 : Préparation aux épreuves écrites et orales du concours</i> | 3 | 20h | |
| <i>UE2 : Philosophie et psychologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Philosophie | | 12h | |
| Psychologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE3 : Histoire et sociologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Histoire de l'éducation | | 12h | |
| Sociologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE4 : Le conseiller principal d'éducation, la vie scolaire, le métier d'élève pour le concours CPE</i> | 3 | 24h | |

UE 1 : Théories linguistiques 2

Enseignante : Gerhard Schaden

Contenu :

Le cours introduit les courants théoriques majeurs de la linguistique contemporaine, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux États-Unis, la grammaire générative et la linguistique cognitive. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences visées :

- Connaître les jalons historiques des théories linguistiques majeures du 19^e au 20^e, l'histoire des auteurs et des concepts majeurs
- Situer les cadres théoriques utilisés dans les autres cours de la licence (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique...) dans l'histoire des idées ; les situer les uns par rapport aux autres (critiques, reprises, réinterprétations...)
- Savoir appliquer différents types d'analyse théorique à un même objet (analyse néogrammairienne, structuraliste, générativiste, cognitiviste...)
- Être capable de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu

Bibliographie :

Sarfati G.-E. 2020. *Linguistiques : Initiation aux grandes théories*. Paris, Armand Colin.
Fuchs C. & Le Goffic P. 1992. *Les linguistiques contemporaines*. Paris, Hachette Supérieur.
Mounin G. 1972. *La linguistique du XX^e siècle*. Paris, PUF.

UE 2 : Linguistique comparée 1

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Le cours présente une introduction à la linguistique comparée et à la typologie des langues, en mettant l'accent sur les propriétés syntaxiques et morphologiques des langues. À travers l'étude de points particuliers tels que l'ordre des mots, les catégories verbales, etc., une réflexion sur les concordances et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée.

Compétences visées :

- Connaître la classification typologique des langues et savoir identifier le type d'une langue
- Savoir comparer les systèmes linguistiques
- Savoir analyser des exemples pour illustrer une propriété
- Comprendre la notion de « concept comparatif »

Bibliographie :

Comrie B. 1989. *Language universals and linguistic typology*, 2nd éd. Chicago, The University of Chicago Press.
Creissels D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique* [2 Vol.]. Paris, Lavoisier.
Croft W. 1990. *Typology and Universals*. Cambridge, Cambridge University Press.
Shopen T. 2007. *Language Typology and Syntactic Description*, 2nd éd. [3 Vol.]. Cambridge, Cambridge University Press.
Sörös A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues*, Bern, Peter Lang.

UE 3 : Psycholinguistique - Construction du sens

Enseignante : Efstathia Soroli

Contenu :

La psycholinguistique se situe au carrefour entre la linguistique, la psychologie, les neurosciences et l'informatique. L'objectif principal du psycholinguiste est de comprendre comment l'esprit (système cognitif) et le cerveau (système neurophysiologique) fonctionnent lors de l'apprentissage, de la compréhension et de la production du langage. Les psycholinguistes se posent des questions telles que :

- Pourquoi apprenons-nous à communiquer de manière symbolique, et comment construisons-nous le sens ?
- Par quels processus cognitifs un sujet humain met en œuvre le système d'une langue naturelle ?
- Est-ce qu'on peut penser (se représenter le monde, stocker des informations, effectuer des raisonnements/des associations, résoudre des problèmes, prendre des décisions etc.) sans langage ?
- Dans quelle mesure notre ou nos langues influencent notre manière de penser et de conceptualiser le monde ?

L'objet principal de ce cours est de dresser un bilan critique des travaux en ce domaine autour de la relation entre langage, processus cognitifs et fonctionnement cérébral. Plus précisément, il s'agira :

1. de faire le lien entre processus cognitifs (catégorisation, mémoire, raisonnement etc.) et traitement de l'information langagière de haut niveau (avec une attention particulière aux mécanismes de compréhension, d'identification du sens, de construction du lexique mental et de production du langage), et entre traitement langagier et activité cérébrale ;
2. de présenter et explorer les principales théories dans le domaine de la psycholinguistique
3. d'offrir un panorama des dernières découvertes dans le domaine de la construction du sens (représentation conceptuelle, encodage lexical, traitement des mots/des phrases/du discours, etc.)
4. d'examiner les méthodes utilisées dans la recherche psycholinguistique, interpréter les résultats issus de ces études et surtout comprendre comment ces données ont contribué au développement des principales théories psycholinguistiques.

Une attention particulière sera portée au caractère interdisciplinaire et aux démarches, souvent divergentes d'un point de vue méthodologique et théorique, des études psycholinguistiques.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - développement d'un esprit de synthèse,
 - capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - Capacité à : identifier les différentes approches théoriques et méthodologiques dans le domaine de la psycholinguistique, reconnaître les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans l'encodage et le décodage de haut niveau, mener une réflexion empirique et savoir identifier un protocole/tâche expérimentale basique en s'appuyant sur les modèles théoriques les plus récents.

Bibliographie :

Caron J. 1989. *Précis de psycholinguistique*. Paris, PUF.

Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. 2015. How language impacts memory of motion events in English and French. *Cognitive Processing*, 16 (1), pp. 209-213.

Fossard M. & Macoir J. 2016. Apports de la psycholinguistique. In J.-M. Kremer, E. Lederlé, C. Maeder (éds), *Guide de l'orthophoniste. Savoirs fondamentaux de l'orthophoniste. Savoirs dans le domaine des sciences du langage*, pp. 68-75.

Hickmann M., Engemann H., Soroli E., Hendriks H. & Vincent C. 2017. Expressing and categorizing motion in French and English: Verbal and non-verbal cognition across languages. In I. Ibarretxe-Antuñano (ed.), *Motion and space across languages and applications*, 61-94. Human cognitive processing series. Amsterdam, John Benjamins.

Menn L. & Dronkers N. 2016. *Psycholinguistics: Introduction and Applications* (2nd edition). San Diego, Plural Publishing.

De Groot A. & Hagoort P. 2018. *Research Methods in Psycholinguistics and the Neurobiology of Language: A practical guide*. NY, John Wiley & Sons.

Singleton D. 2016. *Language and the lexicon*. NY, Routledge.

Soroli E. 2012. Variation in spatial language and cognition: exploring visuo-spatial thinking and speaking cross-linguistically. *Cognitive Processing*, 13 (1), pp. 333-337.

Soroli E. & Hickmann M. 2011. Language and spatial representations in French and in English: Some evidence from eye-movements. In G. Marotta, A. Lenci, L. Meini & F. Rovai (eds), *Space in Language*, 581-597. Pisa: Edizioni ETS ISBN: 978-884672902-6.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant·e·s : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Approfondissement

2 cours à choix parmi les trois enseignements ci-dessous :

- **Enseignement** : Statistiques pour la linguistique

Enseignant : Antonio Balvet

Contenu :

"La linguistique est la science statistique type ; les statisticiens le savent bien ; les linguistes l'ignorent encore." (P. Guiraud, 1959)

La citation de P. Guiraud pose des questions fondamentales : la compétence linguistique obéit-elle à des lois statistiques ? Dans quelle mesure des paramètres non linguistiques tels que l'âge, le sexe ou le niveau d'études influencent-ils les productions langagières ? Afin d'aborder ces questions centrales pour une Science du Langage, une introduction aux méthodes et outils statistiques pour la linguistique est proposée. Ce cours vise à doter les étudiant·e·s des compétences nécessaires pour analyser de manière rigoureuse des données linguistiques, en intégrant la dimension sociolinguistique (ex. : analyse de l'emploi différencié des pronoms personnels dans un discours en fonction de l'appartenance politique) et expérimentale (ex. : performances de reconnaissance de mots/non mots selon le profil d'un locuteur). Ils seront initiés à l'utilisation d'outils statistiques pour explorer et visualiser les données linguistiques, ainsi qu'à la compréhension des principes sous-jacents aux statistiques descriptives. Une introduction aux statistiques inférentielles sera également proposée, afin de présenter les fondements de l'inférence statistique dans le domaine linguistique (test d'hypothèses, corrél-

lations, tests d'association). À travers des projets de recherche et des études de cas, les étudiant·e·s développeront leurs compétences en analyse statistique, en interprétation des résultats et en présentation des conclusions.

Compétences visées :

- Appliquer des méthodes graphiques et des méthodes calculatoires pour caractériser des données linguistiques
- Repérer des tendances au sein de données linguistiques : loi de distribution et données aberrantes
- Poser des hypothèses pour aborder les statistiques inférentielles : corrélations, régression, tests d'association
- Interpréter des résultats statistiques et présenter des conclusions

Bibliographie : des articles seront distribués en cours.

➤ **Enseignement :** Morphologie 3

Enseignante : Delphine Tribut

Contenu :

Ce cours est consacré à la morphologie constructionnelle. Il approfondira certains aspects abordés en morphologie 1, en particulier les rapports entre la morphologie et l'organisation du lexique. Puis seront abordées des problématiques liées aux interfaces, en particulier entre flexion et construction, ou entre morphologie et syntaxe. Enfin, seront étudiées les irrégularités observables dans la construction de lexèmes, tant du point de vue de la forme que du point de vue du sens.

Compétences visées:

- Maîtriser les principes de base de la morphologie actuelle
- Connaître les principaux procédés de formation de mots en français
- Savoir analyser d'un point de vue morphologique les unités qui constituent le lexique français
- Savoir identifier les problèmes lors la formation de nouveaux mots.

Bibliographie :

Apothéoz D. 2002. *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys.

Aronoff M. & Fudeman K. 2005. *What is Morphology*, Oxford, Oxford Blackwell Publishing.

Fradin B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.

➤ **Enseignement :** Les bases sémantiques de la catégorisation

Enseignant : *Nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

Le cours propose une introduction à quelques théories de la catégorisation (conditions nécessaires et suffisantes, prototype...) de même qu'une application des théories introduites à certaines parties du discours (verbes, noms et adjectifs) en privilégiant l'aspect sémantique comme critère de classification.

À la lumière des sous-classes étudiées, il ressortira nettement que les catégories des grammairiens puis, plus tard, des linguistes sont des constructions théoriques instables aux contours sans cesse redessinés.

Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les théories mobilisées et à identifier les propriétés sémantiques (action, état, qualité, etc.) retenues pour l'élaboration des classes de mots

Bibliographie : sera fournie en cours

UE 1 : Études sur corpus

Enseignante : Caroline Bossant

Contenu :

Les corpus, c'est-à-dire des échantillons linguistiques représentatifs, constituent un outil irremplaçable pour la description des langues naturelles. Ce cours constitue une présentation des principes méthodologiques fondamentaux de la linguistique de corpus. Il présentera différents corpus et montrera comment exploiter un corpus à des fins d'analyse linguistique.

Compétences visées :

Être capable de :

- exploiter un corpus dans le but d'étudier un phénomène linguistique
- mobiliser des compétences d'analyse linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) sur des données linguistiques attestées

Bibliographie :

Habert B. 2005. *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Paris, Ophrys.
Habert B., Nazarenko A. & Salem A. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris, Armand Colin.

UE 2 : Syntaxe de la phrase complexe

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours, qui s'inscrit dans une progression dans la découverte des méthodes d'analyse syntaxique (Syntaxe 1 et 2), est essentiellement consacré à l'étude des phrases complexes. Dans un premier temps, un rappel sera fait sur les points communs et les différences entre phrases simples et complexes. Les différents types de constructions syntaxiques complexes (notamment les subordonnées) seront ensuite présentés et analysés. Enfin, une comparaison de différentes constructions syntaxiques dans plusieurs langues sera présentée.

Compétences visées :

- Savoir distinguer phrases simples et phrases complexes
- Savoir reconnaître et analyser les différents types de constructions syntaxiques complexes en français
- Appréhender différents types de constructions syntaxique dans des langues diverses

Bibliographie :

Creissels D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique* [2 Vol.]. Paris, Lavoisier.
Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. *Grammaire méthodique du français*, 8^e éd. Paris, PUF.

UE 3 : Ouverture

1 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S5 plus haut. Les enseignements gérés par le département Sciences du langage sont décrits ci-dessous.

Attention : certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les prérequis avant d'effectuer votre choix.

➤ **Enseignement** : Linguistique du FLE 1

Enseignant : Mahamadou Doumbia

Contenu :

Dans ce cours, nous allons étudier l'ordre des mots du français dans le cadre d'une analyse syntaxique distributionnelle. Y seront présentées quelques notions fondamentales de syntaxe comme celles de syntagme et de tête. Nous verrons en particulier comment identifier les syntagmes, et de quel type peuvent être ces derniers. Si le français est la langue principale étudiée, il sera contrasté avec d'autres langues romanes, et ses spécificités seront ainsi mieux mises en lumière.

Compétences visées :

- Prendre conscience du fait qu'une phrase est une structure hiérarchisée
- Prendre conscience de la diversité des langues, et des principes qui régissent cette diversité
- Savoir situer le français d'un point de vue syntaxique par rapport aux autres langues

Bibliographie : sera fournie en cours

➤ **Enseignement** : Linguistique de la LSF 2 : les constructions syntaxiques

Enseignante : Annie Risler

Prérequis : de préférence, avoir suivi Linguistique de la LSF 1

Contenu :

Introduction à la description linguistique des langues signées : la combinatoire et la variation morphologique des unités du discours en LSF ; les constructions spatiales propres aux langues signées.

Étude de la formation des phrases en LSF : analyse en constituants et étude des constructions syntaxiques des prédicats verbaux. Ces constructions sont de nature séquentielle mais également spatiale. L'accent sera porté sur la notion d'espace en langue des signes, qui est induite par la modalité visuelle, tout comme l'est la motivation du lexique.

Ce cours fait donc suite au cours Linguistique LSF1, et amène à s'interroger sur la variation des signes motivés en discours, selon leur fonction dans la phrase ainsi que sur les éléments grammaticaux de nature spatiale. L'étude de la distinction nom-verbe en discours permettra d'aborder les types de constructions verbales.

Compétences visées :

- Savoir découper les énoncés en constituants
- Savoir identifier des constructions syntaxiques relevant de la séquentialité et de la spatialisation ainsi que leurs composants morphologiques
- Maîtriser l'utilisation du logiciel d'annotation multilinéaire ELAN.

Bibliographie :

Millet A. 2019. *Grammaire descriptive de la langue des signes française*, Grenoble, UGA Éditions.

Risler A., 2007. [Les classes lexicales envisagées à partir de la fonction adjectivale](#), in *Sillexicales 5*, Université de Lille, pp.103-125.

UE 4 : Projet de l'étudiant

1 cours à prendre dans la liste à choix de l'université : cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré (professorat des écoles)

Transmettre un savoir, éveiller la curiosité, accompagner les élèves dans leur développement : Enseigner est un métier passionnant et qui a plus que jamais du sens.

Si enseigner à de jeunes élèves vous intéresse, si vous avez envie d'accompagner les élèves dans le développement de leurs connaissances tout en leur fournissant les clés pour s'épanouir, alors vous pouvez devenir professeur des écoles et passer le concours qui vous permettra de faire ce beau métier.

Ce concours est désormais ouvert aux candidat·e·s dès la 3^e année de licence. L'obtention du concours de recrutement des professeurs des écoles permet d'accéder au master qui forme au métier de professeur des écoles tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant·e·s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – 1^{er} degré, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du CRPE. Les enseignant·e·s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté·e·s et connaissent les attentes du jury. En effet, le CRPE est un concours sélectif et exigeant : il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite, et les étudiant·e·s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement ont un taux de réussite élevé.

C'est pourquoi, si vous voulez devenir professeur·e des écoles, nous vous encourageons vivement à suivre cette préparation.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et de ses enjeux, dont un stage à suivre au S4 ou au S5 (UE1) et vous fera intensément travailler le français et les mathématiques (UE2). Les UE3 et 4 seront dédiées aux savoirs à enseigner pour enseigner dans les autres disciplines que doit maîtriser un·e futur·e professeur·e des écoles : selon les semestres, SVT, physique-chimie, géographie, enseignement moral et civique (EMC), arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts, sciences et technologie, EPS.

En licence 2, le programme consiste en une remise à niveau des programmes des cycles 1 à 4 de l'enseignement primaire tandis qu'en licence 3, vous serez préparé·e aux première et deuxième épreuve de l'admissibilité et aux épreuves d'admission du CRPE.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE

Le ou la conseiller·e principal·e d'éducation (CPE) occupe un rôle central au sein des collèges et des lycées auprès des élèves, de leurs parents, des équipes pédagogiques et auprès du chef d'établissement. Le CPE a en effet la responsabilité de la vie scolaire des élèves au service de leur bien-être et de leur réussite. Le métier de CPE est un métier aux multiples facettes, qui nécessite de nombreuses compétences qui prennent appui sur des connaissances universitaires solides. C'est d'abord un métier de communication car le CPE est à l'interface de tous les acteurs qui collaborent au sein des établissements scolaires. Le CPE est un éducateur qui prend en charge de nombreuses problématiques éducatives chez les élèves. Le CPE est aussi un manager (il pilote une équipe d'assistants d'éducation). Enfin le CPE est un conseiller (auprès de la direction de l'établissement, des enseignants) et un animateur (de la vie scolaire).

Les CPE, qui sont des fonctionnaires de catégorie A, sont recruté·e·s par un concours national qui est désormais accessible aux candidat·e·s dès la L3. L'obtention de ce concours permet d'accéder au master qui prépare au métier de CPE tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des CPE

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant·e·s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – CPE, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense toutes les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation méthodologique aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du concours CPE. Les enseignant·e·s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté·e·s et connaissent les attentes du jury. En effet, ce concours est un concours sélectif et exigeant : il repose sur l'acquisition de nombreuses connaissances et il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite. C'est pourquoi les étudiant·e·s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement mettent toutes leurs chances de leur côté pour réussir ce concours.

Nous vous encourageons donc vivement à suivre cette option préparatoire au concours de recrutement des CPE.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du système éducatif, de ses valeurs et enjeux (UE1), vous fournira les éléments de philosophie et de psychologie (UE2), d'histoire et de sociologie de l'éducation (UE3) utile pour le concours de recrutement de CPE. L'UE4 sera consacrée au métier de CPE en tant que tel, la vie scolaire et au métier d'élève. En licence 3, vous serez plus spécifiquement préparé·e aux épreuves écrites et orales du concours.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

Détail L3 LGO, semestre 6

| | ECTS | vol. | Enseignant-e-s |
|---|------|----------------|---|
| BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage | | | |
| <i>UE1 : Formalismes linguistiques</i> | 3 | 24h | M. Kaczmarek & D. Tribout |
| <i>UE2 : Linguistique comparée 2</i> | 3 | 24h | M. Meinard |
| <i>UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction</i> | 3 | 24h | D. Livet |
| BCC3 : Communiquer dans une autre langue | | | |
| <i>UE1 : Anglais</i> | 3 | 24h | <i>Noms communiqués à la rentrée</i> |
| BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation | | | |
| <i>UE1 : Approfondissement. 2 cours au choix parmi les suivants</i> | 6 | | |
| Grammaire de construction | | 24h | M. Guérin |
| Phonologie contemporaine | | 24h | L. Arida |
| Neurolinguistique | | 24h | E. Soroli |
| Sociolinguistique 2 | | 24h | P. Pietrandrea |
| BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LGO parcours-type] | | | |
| <i>UE1 : Constitution de corpus</i> | 3 | 24h | A. Balvet |
| <i>UE2 : Sémantique du syntagme nominal</i> | 3 | 24h | F. Tayalati |
| <i>UE3 : Ouverture. 1 cours à choisir parmi la liste ci-dessous</i> | 3 | 24h | |
| Langue commencée en L1 : débutant A2 | | | Cf. ici |
| Allemand, espagnol, italien, niveau B2 | | | Cf. ici |
| Égyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Akkadien niveau 1, 2 ou 3 | | | Cf. ici |
| Latin 3 | | | Cf. ici |
| Grec ancien niveau 3 | | | Cf. ici |
| FLE/FOU (Français sur objectif universitaire) (<i>uniquement pour les personnes non francophones, non débutantes</i>) | | | Cf. ici |
| Histoire générale de la langue française 2 | | | Voir département Lettres modernes |
| Traduction, civilisation et vocabulaire 2 | | | Voir département Lettres modernes |
| Ancien français pour les concours 2 | | | Voir département Lettres modernes |
| Linguistique du FLE 2 | | | M. Doumbia |
| Didactique | | | Voir département Études anglophones |
| Sémantique et logique | | | Voir département Études anglophones |
| <i>UE4 : Projet de l'étudiant. Au choix entre les deux propositions suivantes</i> | 3 | | |
| Travail Encadré de Recherche | | | |
| Stage | | | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré | | Contenu | |
| <i>UE1 : Connaissance du métier d'enseignant et du système éducatif et ses enjeux</i> | 1 | | |
| Cours | | 8hCM | S'approprier les valeurs (dont la laïcité) et les exigences du service public d'éducation + EMC Se projeter dans le métier de PE |
| Analyse de situation | | 12hTD | |
| <i>UE2 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs fondamentaux (français et mathématiques)</i> | 5 | | |
| Français | | 18hTD | Préparation à la 1 ^{ère} épreuve de l'admissibilité |
| Mathématiques | | 18hTD | |

| | | | |
|---|---|-------|---|
| <i>UE3 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| Histoire-géo-EMC | | 8hTD | Préparation à la 2e épreuve de l'admissibilité : choix de 3 blocs disciplinaires (sur les 4 proposés au concours) |
| Sciences et technologies | | 8hTD | |
| Arts-éducation musicale-histoire des arts | | 8hTD | |
| LVE (au choix : anglais, allemand, espagnol, italien) | | 8hTD | |
| <i>UE4 : Savoirs à enseigner pour enseigner : maîtriser les savoirs disciplinaires de la polyvalence</i> | 3 | | |
| Français | | 18hTD | Se préparer aux épreuves d'admission du CRPE : Français <u>ou</u> maths EPS : 12H (culture sportive, culture corporelle, culture citoyenne) |
| Maths | | 18hTD | |
| EPS (culture sportive, culture corporelle, culture citoyenne) | | 12hTD | |
| BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE | | | |
| <i>UE1 : Préparation aux épreuves écrites et orales du concours</i> | 3 | | |
| | | 20h | |
| <i>UE2 : Philosophie et psychologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Philosophie | | 12h | |
| Psychologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE3 : Histoire et sociologie de l'éducation pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| Histoire de l'éducation | | 12h | |
| Sociologie de l'éducation | | 12h | |
| <i>UE4 : Le conseiller principal d'éducation, la vie scolaire, le métier d'élève pour le concours CPE</i> | 3 | | |
| | | 24h | |

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Formalismes linguistiques

Enseignantes : Marion Kaczmarek & Delphine Tribout

Contenu :

Le cours est une introduction à l'utilisation de formalismes en linguistique. Il présentera deux formalismes syntaxiques qui ont une place importante dans l'histoire de la linguistique formelle.

Compétences visées :

- Savoir utiliser une grammaire formelle pour analyser une phrase
- Savoir représenter formellement une phrase du français

Bibliographie :

Abeillé A. 2007. *Les grammaires d'unification*, chap. 1 La grammaire lexicale fonctionnelle. Paris, Lavoisier.
Bresnan J. 2001. *Lexical-Functional Syntax*. Oxford, Blackwell.

UE 2 : Linguistique comparée 2

Enseignante : Maruszka Meinard

Contenu :

Le cours vise à donner, à travers l'examen de certaines constructions lexicales et syntaxiques, un aperçu des divergences et convergences qui peuvent exister entre les langues, voire au sein d'un même 'type' de langues. Plus particulièrement, il est réservé aux problématiques liées aux unités phraséologiques qui peuvent différer dans leur structure ainsi que dans leur sémantique d'une langue à l'autre. Une attention particulière sera consacrée aux collocations et aux expressions idiomatiques du français comparativement à d'autres langues, dont l'anglais.

Compétences visées :

- Être capable de mener à bien une analyse linguistique contrastive
- Être capable de discerner des variations intertypologiques ainsi qu'intratypologiques
- Comprendre les mécanismes responsables de la diversité linguistique et de ses évolutions diachroniques

Bibliographie :

Beavers J., Levin B. & Tham W.D. 2010. The Typology of Motion Expressions Revisited, *Linguistics*, 46, pp. 331–377.
Edmonds A. 2013. Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques : le cas des expressions conventionnelles. *Langages* 189, pp. 121-138.
Espinal M. T. & Mateu J. 2019. Idioms and Phraseology. *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Oxford, Oxford University Press.
González Rey I. 2015. *La phraséologie du français*. Toulouse, PUM.
Hoelbeek T. 2017. Contrastive Analysis. In *The Evolution of Complex Spatial Expressions within the Romance Family*. Leiden, The Netherlands: Brill.
Tutin A. & Grossmann F. 2002. Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée* 8 (1), pp. 7-25.

UE 3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction

Enseignante : Delphine Livet

Contenu :

Les dictionnaires, imprimés et électroniques, rendent une multitude de services : aide à la compréhension d'énoncés écrits ou oraux, aide à la recherche du mot le plus adapté dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique, etc.

Mais, pour que ces services soient efficaces, il importe d'identifier préalablement son besoin linguistique afin de choisir l'outil dictionnaire qui y répondra le mieux et de pouvoir ainsi exploiter les nombreuses informations que les répertoires recèlent.

En nous concentrant plus spécifiquement sur les dictionnaires d'apprentissage et les dictionnaires bilingues, nous établirons une typologie grâce à l'étude des similitudes et des différences constatées entre ces différents outils. Nous nous attacherons ensuite à comprendre, en nous appuyant sur plusieurs répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés, ainsi que les modalités d'organisation et de rédaction au sein des articles, en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques.

L'objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

- Découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques
- Identifier les services à attendre des dictionnaires et savoir comment les exploiter
- (pour les futur·e·s enseignant·e·s) : être en mesure de guider les manipulations dictionnaires d'élèves

Bibliographie :

Rey A. 2008. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant·e·s : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Diversifier et valoriser sa formation

UE 1 : Approfondissement

2 cours à choix parmi les suivants :

- **Enseignement** : Grammaire de construction

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Pour certains, la construction serait l'unité fondamentale de la grammaire, quel que soit le domaine : morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, phonologie. Mais dans ce cas, qu'est-ce qu'une construction ? Un tel concept peut-il être utile pour rendre compte de faits complexes ? Pour en décider, le cours partira d'exemples concrets, principalement issus de la syntaxe – mais aussi d'autres domaines –, et s'intéressera aux théories qui sous-tendent le concept de construction : les Grammaires de construction, qui sont des grammaires cognitives, fondées sur l'usage (le travail d'analyse nécessite donc l'interrogation de corpus). Ce type d'approche fournit aussi des outils pour la comparaison de langues et/ou la perspective typologique

Compétences visées :

- Être capable d'identifier différents types de constructions et de les analyser
- Savoir mobiliser des connaissances multiples issues des différents domaines de la linguistique

Bibliographie :

Legallois D. & Gréa P. 2006. [La grammaire de construction](#). *Cahiers du CRISCO* 21, pp. 5-27.

- **Enseignement** : Phonologie contemporaine

Enseignante : Laudy Arida

Prérequis : il est recommandé d'avoir suivi les cours Phonétique & phonologie 1 et 2 et conseillé d'y avoir obtenu de bons résultats.

Contenu :

Le cours de Phonologie contemporaine approfondit et élargit les notions de phonologie vues en L1-L2. Ce cours, après qu'aient été rappelées quelques notions élémentaires de phonétique et phonologie, consistera en une présentation des méthodologies et modèles avancés d'analyse de la phonologie des langues, à travers l'introduction de nouveaux outils (traits distinctifs, contraintes, dérivations...). Les différents cadres abordés seront pratiqués par des exercices sur des langues diverses, afin de comprendre les avantages et les limites de chacun.

Compétences visées :

- Connaître les approches majeures de la phonologie contemporaine, en les situant les unes par rapport aux autres (critiques, reprises...)
- Être capable d'appliquer ces approches à des problèmes phonologiques concrets

Bibliographie :

Carvalho J. B. de, Nguyen N. & Wauquier-Gravelines S. 2010. *Comprendre la phonologie*. Paris, Presses universitaires de France.

Hayes B. 2009. *Introductory Phonology*. Malden (MA).

➤ **Enseignement** : Neurolinguistique - Troubles du langage acquis et développementaux

Enseignante : Efstathia Soroli

Prérequis : il est recommandé d'avoir suivi le cours de Psycholinguistique du S4 et/ou du S5

Contenu :

L'objectif principal de ce cours est de présenter les mécanismes de traitement du langage en parallèle avec les processus neurophysiologiques lors d'un dysfonctionnement langagier. Dans la première partie de ce cours, nous présenterons les différents modèles théoriques du domaine (localistiques, anatomofonctionnels, néo-connexionnistes, holistiques etc.) permettant d'expliquer les mécanismes neurophysiologiques du langage, leurs similitudes et différences, ainsi que leur implication et pertinence pour l'étude des pathologies du langage.

Nous aborderons des questions telles que :

- Est-ce que l'hémisphère gauche du cerveau est vraiment spécialisé pour le langage ?
- Si l'on perd la faculté de parler à la suite d'une lésion ou d'un accident vasculaire cérébral, pouvons-nous réapprendre à parler ?
- Dans quelle mesure les propriétés des langues ont un impact sur les stratégies que développent les locuteurs avec trouble ?
- Si on est dyslexique, dysphasique, dyspraxique est-ce que notre cerveau est différent des autres ?
- Quelles sont les causes d'un trouble du langage ?

Le cours aborde ces questions liées aux processus de perte et de réappropriation des langues dans des situations de dysfonctionnement - acquises (par ex. aphasie) et développementales (par ex. troubles dys) - et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de la Neurolinguistique. Plus précisément, le but de ce cours est :

- de présenter les bases du fonctionnement neurobiologique du langage et les principaux modèles neurophysiologiques du domaine ;
- de dresser un bilan critique des travaux et des techniques utilisées par les chercheurs (par ex. oculométrie, imagerie cérébrale etc.) lors de l'étude du comportement verbal et non-verbal des locuteurs présentant des troubles du langage;
- de faire le point sur les résultats acquis, et de situer les problèmes essentiels qui s'y posent ;
- d'explorer les facteurs qui peuvent influencer le comportement langagier des sujets présentant des troubles ;
- et de s'interroger sur la variabilité inter-individuelle et intra-trouble, ainsi que sur la pertinence des modèles théoriques les plus répandus (par ex. théories de dissociations).

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - lectures sélectives, développement d'un esprit de synthèse ;
 - capacité à recueillir et compiler des informations, et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés) ;
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - capacité à identifier les principaux troubles et comprendre les mécanismes langagiers et les processus cognitifs impliqués lors d'un trouble acquis ou développemental ;
 - savoir s'interroger et se positionner par rapport aux modèles neurolinguistiques récents ;

Bibliographie :

De Zubicaray G. & Schiller N. 2019. *The Oxford Handbook of Neurolinguistics*. Oxford, Oxford University Press.

Hickok G. & Poeppel D. 2007. The cortical organization of speech processing. *Nature Reviews Neuroscience* 8, pp. 393-402.

Hickmann M. & Soroli E. 2015. From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla (eds) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, pp. 46-60. New York, Psychology Press.

Soroli E. 2018. Event processing in agrammatic aphasia: does language guide visual processing and similarity judgments? *Aphasiology*, 32(1), pp. 219-221.

Soroli E., Sahraoui H. & Sacchett C. 2012. Linguistic encoding of motion events in English and French: Typological constraints on second language acquisition and agrammatic aphasia. *Language, Interaction & Acquisition*, 3 (2), pp. 261–287.

Soroli E., Szenkovitz G. & Ramus F. 2010. Exploring dyslexics' phonological deficit III: Foreign speech perception and production. *Dyslexia*, 16, pp. 318-340.

➤ **Enseignement** : Sociolinguistique 2

Enseignante : Paola Pietrandrea

Contenu :

Après un rappel des méthodologies permettant l'analyse sociolinguistique, ce cours confrontera les étudiant·e·s à la pratique de l'enquête sociolinguistique (questionnaire, corpus).

À partir d'une thématique définie en amont, il s'agira ensuite d'élaborer un protocole de recueil de données et de les analyser.

Compétences visées :

- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques
- Être capable d'analyser des phénomènes variationnels, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique

Bibliographie : sera fournie en cours.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LGO-type]

UE 1 : Constitution de corpus

Enseignant : Antonio Balvet

Contenu :

Le recours aux corpus s'impose de plus en plus dans tous les domaines de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) et au-delà : littérature, histoire, philosophie... L'objectif de ce cours est de proposer à la fois des contenus théoriques (histoire et méthodes de la linguistique de corpus) et pratiques (constitution d'un corpus structuré et annoté). Ce cours sera l'occasion d'approfondir des notions de linguistique générale tout en acquérant des savoir-faire valorisables dans la suite du parcours tant académique que professionnel des étudiant·e·s : collecte critique de textes, sensibilisation aux droits d'auteurs et aux métadonnées, annotations structurées (ex. : analyses en dépendances syntaxiques), fouille de données structurées.

Compétences visées :

- Acquérir des compétences d'analyse linguistique exploitables dans un contexte professionnel
- Approfondir les connaissances sur la grammaire française
- Exploiter les outils d'analyse linguistique automatique

Bibliographie :

Des articles scientifiques en français et en anglais seront distribués lors de ce cours.

UE 2 : Sémantique du syntagme nominal

Enseignant : Fayssal Tayalati

Contenu :

Le cours propose une description sémantique du syntagme nominal, aussi bien de l'intérieur (détermination, quantification, etc.) que de l'extérieur : typologie des noms (noms propres, noms communs, concrets vs. abstraits : sentiment, état, action, événement). L'objectif est d'établir une typologie sémantique des noms qui tient compte également de leurs propriétés morpho-syntaxiques.

Compétences visées :

- Savoir décrire le sens des classes de noms élaborées et isoler ce qui est porté par le lexique (les noms eux-mêmes) et ce qui ne l'est pas.

Bibliographie : sera fournie durant le cours

UE 3 : Ouverture

1 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S6 plus haut. L'enseignement géré par le département Sciences du langage est décrit ci-dessous.

Attention : certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les prérequis avant d'effectuer votre choix.

➤ **Enseignement** : Linguistique du FLE 2

Enseignant : Mahamadou Doumbia

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier les régularités de l'ordre des mots en français, en focalisant sur les ruptures de l'ordre canonique pour des raisons communicationnelles. Après avoir travaillé les notions de thème et de rhème, nous allons examiner les mises en relief thématiques et rhématiques en français et notamment la dislocation, les structures clivées ou encore les constructions bipartites. Les questions sur la didactisation de ces notions linguistiques seront abordées à la fin de ce cours.

Compétences visées :

- Savoir analyser les données linguistiques d'une situation de communication, en tenant compte à la fois de la forme du message et du contexte de sa production.
- Être capable de développer une argumentation avec esprit critique.

Bibliographie : sera précisée lors du cours

UE 4 : Projet de l'étudiant

Au choix parmi les deux propositions suivantes :

➤ **Travail d'Études et de Recherche (TER)**

Référent : Gerhard Schaden

Contenu :

Un TER constitue une initiation à la recherche en linguistique à travers la réalisation d'une étude menée sur un aspect de la langue. Cette initiation comprend les principales étapes d'un travail de recherche : délimitation d'une problématique, constitution d'un corpus d'étude, analyse de données, rédaction d'un document de synthèse (environ 15 pages). Plusieurs enseignants proposent des sujets de TER. La liste des sujets proposés et

des enseignant·e·s disponibles pour encadrer des TER sera régulièrement mise à jour sur le cours Moodle « L3 – SDL – TER & Stages ».

Compétences visées :

- Savoir formuler une question de recherche
- Rassembler des données relatives à la question de recherche et les analyser
- Être capable de confronter ses résultats à ceux de travaux antérieurs

➤ **Stage**

Référent : Gerhard Schaden

Contenu :

Un stage offre un moyen de conforter son projet professionnel en s’immergeant dans le monde du travail. Le stage, qui fait l’objet d’une convention, peut être réalisé dans des établissements scolaires ou préscolaires (crèches, écoles, collèges, lycées), dans des structures privées (associations, maisons d’édition, entreprises de développement d’outils de traitement automatique du langage...) ou publiques (laboratoire de recherche par exemple). D’une durée de 40 heures environ, il doit être en lien avec la formation et le projet professionnel de l’étudiant·e.

La réalisation d’un stage implique la rédaction d’un rapport (environ 15 pages) en fin de stage. Les étudiant·e·s intéressé·e·s doivent trouver eux-mêmes leur lieu de stage. Plus d’informations sur le cours Moodle : « L3 – SDL – TER & Stages ».

Compétences visées :

- Savoir se présenter et argumenter une demande de stage
- Mettre en perspective les savoirs théoriques et les observations de terrain
- Rendre compte de son observation

BCC5 : Métiers de l’enseignement 1^{er} degré (professorat des écoles)

Transmettre un savoir, éveiller la curiosité, accompagner les élèves dans leur développement : Enseigner est un métier passionnant et qui a plus que jamais du sens.

Si enseigner à de jeunes élèves vous intéresse, si vous avez envie d’accompagner les élèves dans le développement de leurs connaissances tout en leur fournissant les clés pour s’épanouir, alors vous pouvez devenir professeur des écoles et passer le concours qui vous permettra de faire ce beau métier.

Ce concours est désormais ouvert aux candidat·e·s dès la 3^e année de licence. L’obtention du concours de recrutement des professeurs des écoles permet d’accéder au master qui forme au métier de professeur des écoles tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)

L’université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant·e·s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l’enseignement – 1^{er} degré, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du CRPE. Les enseignant·e·s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté·e·s et connaissent les attentes du jury. En effet, le CRPE est un concours sélectif et exigeant : il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite, et les étudiant·e·s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement ont un taux de réussite élevé.

C’est pourquoi, si vous voulez devenir professeur·e des écoles, nous vous encourageons vivement à suivre cette préparation.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du métier d’enseignant et du système éducatif et de ses enjeux, dont un stage à suivre au S4 ou au S5 (UE1) et vous fera intensément travailler le français et les mathématiques (UE2). Les UE3 et 4 seront

dédiées aux savoirs à enseigner pour enseigner dans les autres disciplines que doit maîtriser un·e futur·e professeur·e des écoles : selon les semestres, SVT, physique-chimie, géographie, enseignement moral et civique (EMC), arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts, sciences et technologie, EPS.

En licence 2, le programme consiste en une remise à niveau des programmes des cycles 1 à 4 de l'enseignement primaire tandis qu'en licence 3, vous serez préparé·e aux première et deuxième épreuve de l'admissibilité et aux épreuves d'admission du CRPE.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

BCC5 : Métiers de l'enseignement CPE

Le ou la conseiller·e principal·e d'éducation (CPE) occupe un rôle central au sein des collèges et des lycées auprès des élèves, de leurs parents, des équipes pédagogiques et auprès du chef d'établissement. Le CPE a en effet la responsabilité de la vie scolaire des élèves au service de leur bien-être et de leur réussite. Le métier de CPE est un métier aux multiples facettes, qui nécessite de nombreuses compétences qui prennent appui sur des connaissances universitaires solides. C'est d'abord un métier de communication car le CPE est à l'interface de tous les acteurs qui collaborent au sein des établissements scolaires. Le CPE est un éducateur qui prend en charge de nombreuses problématiques éducatives chez les élèves. Le CPE est aussi un manager (il pilote une équipe d'assistants d'éducation). Enfin le CPE est un conseiller (auprès de la direction de l'établissement, des enseignants) et un animateur (de la vie scolaire).

Les CPE, qui sont des fonctionnaires de catégorie A, sont recruté·e·s par un concours national qui est désormais accessible aux candidat·e·s dès la L3. L'obtention de ce concours permet d'accéder au master qui prépare au métier de CPE tout en étant rémunéré.

Préparer le concours de recrutement des CPE

L'université de Lille propose, dès 2025-2026, aux étudiant·e·s de licence de préparer le CRPE dès la L2 et en L3 en intégrant les parcours Métiers de l'enseignement – CPE, proposés dans certaines mentions de licence, dont la mention Sciences du langage. Cette option dispense toutes les connaissances nécessaires pour préparer ce concours et offre une préparation méthodologique aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du concours CPE. Les enseignant·e·s qui interviennent dans cette préparation sont expérimenté·e·s et connaissent les attentes du jury. En effet, ce concours est un concours sélectif et exigeant : il repose sur l'acquisition de nombreuses connaissances et il nécessite une préparation rigoureuse et structurée qui est essentielle pour maximiser ses chances de réussite. C'est pourquoi les étudiant·e·s qui suivent une préparation spécifique et travaillent régulièrement mettent toutes leurs chances de leur côté pour réussir ce concours.

Nous vous encourageons donc vivement à suivre cette option préparatoire au concours de recrutement des CPE.

Cette préparation, de quatre UE par semestre à partir du S3, vous donnera chaque semestre des éléments de connaissance du système éducatif, de ses valeurs et enjeux (UE1), vous fournira les éléments de philosophie et de psychologie (UE2), d'histoire et de sociologie de l'éducation (UE3) utile pour le concours de recrutement de CPE. L'UE4 sera consacrée au métier de CPE en tant que tel, la vie scolaire et au métier d'élève. En licence 3, vous serez plus spécifiquement préparé·e aux épreuves écrites et orales du concours.

Pour en savoir davantage sur la réforme qui place désormais le concours à la fin de la 3^e année de licence, cf. [ici](#).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences feront l'objet d'un document séparé, mis à disposition des étudiantes et étudiants sur le Moodle « Secrétariat licence SDL » en septembre.

Les bibliothèques de la faculté des Humanités

La faculté des Humanités possède plusieurs bibliothèques : pour une présentation, cliquez [ici](#). N'est présentée dans le présent guide que la bibliothèque Humanités, qui réunit les ouvrages de Sciences du langage. Les autres bibliothèques de la faculté vous sont bien sûr également ouvertes.

Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

L'équipe

Responsable : Frédéric Gendre
Adjointe : Valérie Cazin

Contact

03 20 41 61 81
bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00-20h00
Vendredi : 8h00 -19h00

Web et réseaux sociaux

bhuma.univ-lille.fr
Twitter : @BHUMA_UnivLille
Instagram : @BHUMA_UnivLille

Présentation de la bibliothèque

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient plus de 100 000 documents (monographies et périodiques). Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation). Elle abrite et fait vivre les collections d'excellence (CollEx) de l'Institut Éric Weil.

Les documents sont signalés sur le catalogue commun du Lillocat. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques : <https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Deux postes informatiques sont dédiés à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique

La bibliothèque propose de nombreuses manifestations littéraires, artistiques ou philosophiques. Depuis les ateliers d'écriture littéraire et les séances de lecture publique (La Sirène) jusqu'aux événements organisés en lien avec les activités de recherche et de formation (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre, réception annuelle de la radio France Culture et de son prix « Roman des étudiant »). Toutes les manifestations sont ouvertes à toutes et tous et sont annoncées à l'avance sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant-e de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de la forme prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement : ent.univ-lille.fr

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile Lilu vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, votre emploi du temps personnalisé est accessible pour de nombreuses formations.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-ice-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE : ZOOM

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiant-e-s et les enseignant-e-s :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont également en lien avec [FUN](#) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTES

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraide.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille).

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique Moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

Adresse : infotuto.univ-lille.fr

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le **pôle DELANG**, qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille, ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- le **pôle DEFI**, qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) et accueille les candidats de l'international allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2, ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le **pôle didactique transversal**, qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil_ulille](https://www.instagram.com/clil_ulille)

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales.

- Pour les UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.
- Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.

À partir de la L1 S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL vous offre la possibilité d'obtenir une ou plusieurs certifications en langue, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur. Contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais. Contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- DELF DALF - diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. DELF (4 niveaux : le A1, le A2, le B1 et le B2) / DALF (2 niveaux : le C1 et le C2). Contact : delfdaltcf@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand. Contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr
- TCF - Test de connaissance du français - test de niveau linguistique en français permettant aux candidats de faire évaluer leurs compétences en français. Contact : delfdaltcf@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois. Contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr

- TOEIC - Test de compétences en anglais. Contact : certifications@univ-lille.fr

Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché privé. Elle est prise en charge par l'université pour les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- attestant d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans quatre activités langagières
- proposée en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public.

Rendez-vous sur le site national du CLES : <https://www.certification-cles.fr> - Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr.

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>.

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné·e vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, le russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiant·e·s ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte cinq CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix. Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs et tutrices tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langue.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

La Maison de la Médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou·te·s, étudiant·e·s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (*référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations*).

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral :
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel :
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout·e étudiant·e ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>, rubrique « Signalement », onglet « Comment faire un signalement ».

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>, rubrique « Permanences Maison de la Médiation ».

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/sciences-du-langage

